52

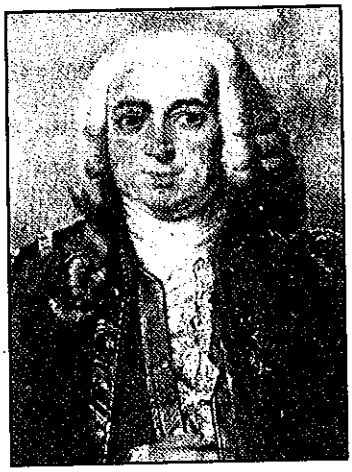

Bertrand François MAHE de LABOURDONNAIS

11 février 1699 - 10 novembre 1753

Gouverneur

Fils de Jacques, seigneur de Labourdonnais et de Ludivine Tranchant, Bertrand-François Mahé de Labourdonnais naît le 11 février 1699 à St-Malo. A 10 ans, il embarque comme mousse sur un navire vers les mers du Sud. En 1713, il repart à nouveau comme enseigne sur un vaisseau en route pour les Indes et les Philippines. A bord un jésuite lui apprend les mathématiques. En 1719, il se met au service de la Compagnie des Indes comme lieutenant. En 1723, pendant une traversée il compose un traité sur la mâture des vaisseaux et réussit un exploit sportif fabuleux : rallier l'Isle de France à Bourbon dans une chaloupe afin de sauver le vaisseau *Le Bourbon*. Et il ne cesse d'apprendre ! En 1724, au cours d'un voyage aux Indes comme second capitaine, M. Didier, ingénieur du roi lui enseigne la fortification et la tactique.

Commerçant, armateur pour son propre compte ou au service du roi du Portugal, Mahé de Labourdonnais avait, à 35 ans, une solide réputation et une belle fortune. Il rentre à St-Malo pour se marier le 24 novembre 1733 avec Marie-Anne-Josèphe de la Franquerie âgée de 11 ans. L'année suivante lors d'un entretien avec M. Orry, contrôleur général des Finances et M. de Fulvy, commissaire du roi auprès de la Compagnie des Indes, il se laisse convaincre de servir la Compagnie des Indes comme gouverneur général des Iles de France et de Bourbon.

Aux îles, infatigable, il trace des routes et des plans de bataille, construit des ouvrages portuaires et militaires, encourage la diversification vivrière, se lance dans la transformation industrielle des produits agricoles et forme les hommes au métier des armes. Il crée *ex-nihilo*, le dispositif militaire français le plus puissant que la zone ait connu.

Le 16 février 1738, meurt son fils aîné, François-Gilles âgé de 22 mois, et le 9 mai meurt son épouse en donnant naissance à un troisième fils, François. Accablé, il rentre en France en 1740. Il épouse le 27 novembre 1740 Elisabeth Combault d'Auteuil, après une liaison avec Catherine Verquin qui lui donne un fils, Jean-Jacques, le 14 juillet 1741. Il a également une fille, Marie-Madeleine, d'une liaison avec une esclave, Julie, en 1739.

Pour oublier son deuil, il revient dans l'océan Indien comme chef de guerre et conjure la douleur par le panache. Il écrase la flotte anglaise de Peyton et prend Madras en 1746. Il refuse de brûler la ville comme le lui demande Dupleix et obtient 9 millions de

livres de rançon. Mais il paiera cher cette «*insubordination*». Il est accusé d'intelligence avec l'ennemi et de corruption.

Le 6 avril 1747 quand il quitte l'Isle de France après 12 ans d'administration des îles, il n'a aucune illusion sur son sort. Capturé par les Anglais le 2 janvier 1748 puis libéré le mois suivant, il regagne Paris. Il est emprisonné à la Bastille du 3 mars 1748 au 2 février 1751. Il meurt ruiné et aigri le 10 novembre 1753.

Son souvenir reste impérissable dans toutes les anciennes terres françaises indianocéaniques. L'île principale des Seychelles porte son nom, sa statue est ancrée à terre face au Port Louis et au Barachois de St-Denis, et un village (Mahébourg) perpétue sa mémoire dans l'ancienne Isle de France.

SE DEFENDRE CONTRE DES BOURBONNAIS

Un homme flétri par différents jugements, vient de répandre dans le public un libelle diffamatoire contre moi. Il m'est avantageux qu'il ait articulé des faits, dont la fausseté que je vais démontrer, me met en état de prouver la droiture de ma conduite. Jusques-ici mes ennemis n'avaient osé débiter que de vive voix, ou par lettres anonymes, des accusations, ou plutôt des injures vagues. Quel moyen de répondre à cette espèce d'accusateurs ? Il en paraît un enfin qui ose enfreindre les lois, en faisant, sans aucun droit, imprimer un écrit, qui rassemble toutes les impostures que l'envie a pu inventer [...]

Sans craindre ces haines injustes, je résolus de tout faire pour le mieux, en employant d'abord les voies les plus douces ; mais en me servant aussi de toute l'autorité qui m'était confiée, s'il était nécessaire. C'est par cette conduite que je suis parvenu à changer la face des isles, et à mériter, sur le compte qu'en ont bien voulu rendre à V.E. les ministres, desquels j'ai exécuté les ordres, les marques d'honneur et de distinction qu'elle a bien voulu m'accorder, et dont j'ai tâché de me rendre digne, par la continuation d'un zèle à toute épreuve, pour faire de l'Isle de France ce qu'elle n'avait jamais été. [...]

Mahé de Labourdonnais au cardinal de Fleury, le 15 janvier 1741

Source

- M. de Labourdonnais, *Mémoires Historiques*, Paris, 1892
- *Labourdonnais et l'Affaire Madras*, Clepsydre n°12, St-Denis, URAD/ARSTC, 1991

Illustration : Mahé de Labourdonnais (*Archives Départementales de la Réunion*)

53

Auguste LACAUSSADE

8 février 1815 - 31 juillet 1897

Poète

Auguste Lacaussade est né le 8 février 1815 ; il est le fils naturel de Cazenave de Lacaussade, avocat originaire de Bordeaux et d'une libre de couleur, Fanny-Lucile Déjardin. Il naît bâtard et malheureux car, à cette période, à l'Ile Bourbon il n'était pas convenable *«à un blanc d'épouser une mulâtresse»*. Et de ce fait le jeune Auguste ne pourra pas entrer au collège royal après des études primaires à St-Denis. Il en conservera une profonde amertume : *«je suis né, je mourrai parmi les révoltés»*.

A 10 ans il part pour Nantes à la pension Brieugue pour des études secondaires classiques. Il y croise le *«frère ennemi»* Leconte de Lisle mais aussi Falconer, poète écossais et ami qui viendra mourir à Hell-Bourg.

Après un bref séjour au pays natal en 1834, mal à l'aise à cause des préjugés raciaux locaux, il retourne en France pour des études de médecine. Mais son ressentiment lui fit choisir la voie de la poésie. Il publia ses premiers vers dans la *Revue de Paris*.

En 1839 paraît *Les Salaziennes* et il retrouve bonheur et équilibre. Il se marie avec Luce Dumair qui lui donnera trois enfants (deux dont Sarah mourront adolescents) ; il se lie d'amitié avec Sainte-Beuve et devient son secrétaire. Il recueille avec gratitude les témoignages d'admiration et d'estime pour son style poétique.

Il admire les poètes britanniques, maîtrise la langue anglaise et traduit Ossian. La mort de sa sœur en 1840 le ramène vers Bourbon. Deuxième déception. Il repart en France se joindre au combat de Schœlcher pour l'abolition de l'esclavage. Grâce à Sainte-Beuve, il collabore à la *Revue des Deux Mondes* et à la *Revue Nouvelle*. Il se lance dans le journalisme. Après l'insurrection de 1848, il est nommé directeur du journal républicain de Vannes *La Concorde*. Il collabore à la *Tribune des Peuples* de Mc Kiewicz.

A la joie de l'avènement de la IIe République et de l'abolition de l'esclavage en 1848, succède le désenchantement après le coup d'état du 2 décembre 1851 qui amène Louis-Napoléon Bonaparte au pouvoir. Il abandonne le journalisme et se réfugie dans le combat poétique. Il obtient le prix Bordin de l'Académie Française pour *Poèmes et Paysages* (1852) et les *Epaves* (1861). En 1859 il va diriger *La Revue Européenne*. Une pension lui est votée par le Conseil Général de la Réunion, une honte pour un poète célèbre qui vit modestement et sans ressources régulières malgré sa Légion d'Honneur.

En 1865 il épouse Lydie Porcher en secondes noces. Il obtient le poste de bibliothécaire au Sénat en 1872. Il meurt à Paris le 31 juillet 1897 et repose au cimetière de Montparnasse.

«Nègres, mes frères ! Peuple esclave
J'ai vu votre joug détesté
Et de mon sein, brûlante lave
A jailli mon vers irrité.»

Poèmes et Paysages - 1852

Bibliographie

- *Les Salaziennes*, Librairie J.P. Paillaud, Paris, 1839
- *Poèmes et Paysages*, Ed. A. Lemerre, Paris, 1852
- *Les Epaves*, Ed. A. Lemerre, Paris, 1861
- *Le Cri de guerre, Vae victoribus*, A. Lemerre, Paris, 1870
- *Poèmes de Léopardi*, 1881

Source

François Feuga in *Les Salaziennes*, St-Denis, Ed. ARSTC/CRI, 1989

Illustration : Auguste Lacaussade (*Archives Départementales de la Réunion*)

54

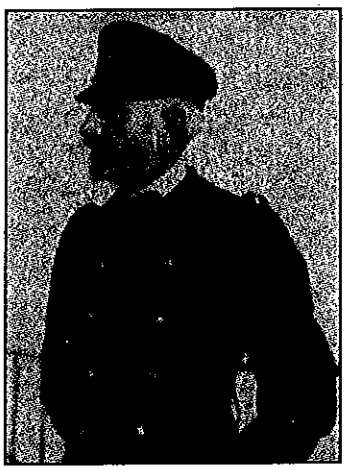

Lucien LACAZE

~~Juillet~~ 22 juin 1860 - 23 mars 1955

Ministre
Académicien

Lucien Lacaze est né accidentellement en France lors d'un séjour de ses parents, à Pierrefonds dans l'Oise. La famille Lacaze rentre à la Réunion le 25 décembre 1860, Lucien a à peine 6 mois. Son père est le Dr Honoré Lacaze et sa mère Marie Lory des Landes. Son grand-père ariégeois né en 1774 s'installa à la Réunion et y épousa Anne-Josephine Pichon de Bury.

Au lycée, il sera *«l'élève le plus exécré de ses maîtres et le plus puni»*. Son père excédé l'envoie à 14 ans terminer ses études en France. Son comportement s'améliore. Lauréat du concours général, il entre à l'école navale à 17 ans. A 28 ans, il commande *La Mésange* dans les eaux du Sénégal. Il va commander à la mer (canonnières, cuirasses et croiseurs) et étaler ses talents d'administrateur dans les ambassades comme attaché naval et dans les ministères. Il sera chef de cabinet du ministre Delcassé.

En 1913, il est à la tête d'une division navale dans la Méditerranée et à la veille de la Première Guerre Mondiale il est sur le *Mirabeau*. En 1915, ce marin discipliné se brouille avec son commandant en chef, l'amiral Boué de Lapeyrière. Mais ses qualités d'organisateur seront récompensées. De 1915 à 1917, il sera ministre de la Guerre dans le gouvernement Viviani. Il réorganise totalement la navale pour en faire une force crédible et efficace. Il construit en 18 mois une flotte de 500 patrouilleurs et développe l'aviation navale. Il démissionne de son poste en pleine guerre pour protester contre l'enquête parlementaire sur la conduite de l'amiral Dartige. Il retrouve un poste de combat à la préfecture marine de Toulon de 1917 à 1919. En 1917, il est fait vice- amiral.

Jusqu'en 1922, année où il prend sa retraite à l'âge de 62 ans, il sera vice-président du Conseil Supérieur de la Marine, et à ce titre c'est lui qui définira la configuration et l'avenir de la marine française. Il la représentera également à la Société des Nations.

"Les grandes choses ne sont faites que par des hommes en qui l'affection des cœurs double la qualité des esprits" affirmait l'amiral Lacaze. Et sa conduite exemplaire lui vaudra tous les honneurs. Membre de l'Académie de Marine, de l'Académie des Beaux-Arts et de l'Académie des Sciences Coloniales, il est reçu en 1937 à l'Académie Française par Gabriel Hanotaux. Il a alors 77 ans et succède à Jules Cambon.

LACAZE

Célibataire non-endurci, il entourait de soins ses quatre neveux et nièces et ses treize petits-neveux. Il meurt le 23 mars 1955 à l'âge de 95 ans et sa dépouille fut portée aux Invalides.

Le 11 novembre 1955, une foule recueillie massée à la place Leconte de Lisle à St-Denis assistait à l'inauguration de la rue Amiral Lacaze. Lors de son dernier séjour à la Réunion en 1934, il avait assisté aux obsèques de Mgr de Beaumont.

"Autorité, décision, tact, culture générale, liberté d'esprit, haute conscience, grande puissance de travail, inquiétude du détail qui ne dérobe pas la vue de l'ensemble, le contre-amiral Lacaze possède toutes les qualités où se reconnaît un chef ; il est prêt pour le commandement ; je juge très désirable qu'il soit appelé au plus tôt à l'exercer".

Delcassé, 1915.

Source

Raphaël Barquissau, L'Eloge de l'Amiral Lacaze, *Le Peuple* n° 12 165 du 12 avril 1955

Photo : L'Amiral Lacaze (*Le Monde Colonial Illustré*, 1934)

55

Jean LAFOSSE

2 octobre 1745 - ~~1817~~ 12 octobre 1820

Député maire
Prêtre

Le 2 octobre 1745 naît à Paris dans la paroisse de St-Nicolas-des-Champs, Jean Lafosse. Après des études chez les Lazaristes il est ordonné prêtre.

En 1775 il est envoyé à Bourbon comme curé de la paroisse de St-Louis dans le quartier de St-Etienne pour succéder au Révérend Père Jean-Baptiste Laniez.

Aux premières nouvelles de la Révolution, le père Lafosse se montre un sans-culotte enthousiaste et un révolutionnaire ardent. Le curé de St-Louis se retrouve chez «*Les Amis de L'Egalité et de la Liberté*» et prend part aux débats publics. Il parle — déformation professionnelle ? — haut, fort et juste.

L'Assemblée Générale du 25 mai 1790 prépare l'élection dans chaque paroisse d'un maire et du Conseil Municipal. Aux élections du mois d'août, le père Lafosse devient le premier maire de St-Louis. Et aux élections pour l'Assemblée locale, il sera l'un des trois députés avec Gastellier et Gilles Fontaine.

Le père Lafosse, par ses idées abolitionnistes et par la manière dont il traite les 60 esclaves de la cure, est considéré par les propriétaires d'esclaves comme un danger pour l'île. En 1791 une vive altercation l'oppose aux frères Hoarau, des paroissiens, gros propriétaires terriens. Ils reprochent au père Lafosse d'avoir écrit que «*tout homme étant essentiellement libre, on ne pouvait vendre les noirs pour payer les dettes de la colonie*».

On l'accuse en juillet 1791 d'avoir refusé de bénir le drapeau de la Garde Nationale. En 1794 le père Lafosse qui préside la *Chaumière sans-culotte* de St-Louis a des démêlés avec Gastellier, maire démissionnaire de la ville. Mais l'événement le plus grave se passe en 1798. Le 28 mars, 80 hommes armés entourent à St-Pierre l'huissier Bimont chargé de percevoir les contributions dans les cantons du Sud. Il est expulsé du canton avec interdiction d'y revenir sous peine de mort. La grande insurrection du Sud vient de commencer. Elle ne prendra fin que le 25 avril quand les troupes du Sud sous la direction de Belleville et de Lafosse déposeront les armes. Quatorze insurgés dont le père Lafosse sont condamnés à l'exil aux Indes. En fait, ils convaincront le capitaine du vaisseau de les déposer aux Seychelles où ils sont accueillis par le commandant Quéau de Quinssy.

LAFOSSE

Après quelques mois dans l'archipel, le père Lafosse rentre en France. Il revient dans l'île en 1802 et retrouve sa cure de St-Louis après avoir refusé d'être nommé à Ste-Suzanne. On le retrouve à côté des Noirs. Selon la tradition orale, il aurait été assassiné par un blanc à proximité de l'usine du Gol en 1820. Il repose dans le cimetière abandonné où les esclaves l'ont enterré. Le pèlerinage sur sa tombe est une manifestation religieuse populaire et spontanée qui semble embarrasser quelque peu l'Eglise.

LAFOSSE ET LA LIBERTE

«Pour lui la liberté n'était pas un vain mot. Il la voulait pour lui, il la voulait pour les autres. Depuis que l'émancipation des esclaves avait été annoncée (1794), il y rêvait continuellement... D'autres à cette époque en parlaient surtout au-dehors, n'en voulant pas au-dedans. Monsieur de Lafosse, au contraire, en parlait peu au-dehors, en voulait beaucoup au-dedans.»

G. Perboyre, *Mémoires de la Mission* (1788-1850)

Sources

- Journal *Témoignages Chrétiens de la Réunion*
  N° 133, 134, 135, 136, 137, 138, 140, 141, 142 du 15 juillet au 11 décembre 1976.
- Jean LAFOSSE : *Prêtre abolitionniste* (in *Cahiers de la Réunion)*
  1976 N°2 pp 71-90

Illustration : Esclavage (Moreau le Jeune)

56

Adrien LAGOURGUE

28 octobre 1874 - avril 1945

Homme politique
Président du Conseil Général
de la Réunion

Adrien Lagourgue naquit à St-André le 28 octobre 1874. Pendant plus de 50 ans, il gravit les échelons de la vie professionnelle étant tour à tour employé d'usine et de culture, directeur et administrateur d'entreprises diverses et agriculteur. Il participa efficacement au développement industriel et agricole de la Réunion.

Il eut également une vie publique intense. Conseiller municipal de St-Leu en mai 1904, il devait prendre une part active à l'administration de cette commune pendant 31 ans sans discontinuer. Il fut maire de St-Leu de 1920 à 1935.

Elu conseiller général du canton de St-Leu le 21 décembre 1919, un canton qu'il va représenter pendant 23 ans jusqu'en janvier 1943, il jouera un rôle éminent au Conseil Général. Il sera élu *«accidentellement»* président de cette assemblée pour la première fois le 20 février 1920. Cette élection se déroula dans des conditions particulières de deuil lié à la catastrophe de la *«Ville d'Alger»* (120 morts sur 141 personnes à bord). Auguste Pignolet élu président par 19 voix contre 12 à Raphaël Vidot refusa poliment *«cet hommage à sa vieillesse»*. On vota à nouveau et c'est Adrien Lagourgue qui fut élu par 19 voix contre 12 toujours à Vidot. Il sera réélu treize fois par ses collègues. Sa patience, sa sagesse et sa longue expérience des affaires en feront l'un des meilleurs présidents du Conseil Général de la Réunion.

Son dévouement pour la collectivité sera récompensé : nommé successivement chevalier puis officier de la Légion d'Honneur, il obtiendra la médaille d'Honneur du Travail. Le 30 octobre 1922, c'est M. Cléret, gouverneur par intérim, qui lui remet la croix de la Légion d'Honneur.

Le gouverneur Capagorry souligna le rôle important que le président Lagourgue joua pendant la période de Vichy : *«Aux heures tragiques de juin 1940, alors que tant d'autres acceptaient avec résignation la désastreuse situation dans laquelle une défaite militaire provisoire venait de plonger le pays, il fut un chaud partisan de la lutte à outrance parce que jamais il ne désespéra du destin immortel de notre Patrie»*.

A la demande du gouverneur gaulliste Capagorry, Adrien Lagourgue accepta d'abandonner ses mandats politiques en janvier 1943 pour siéger au conseil privé.

LAGOURGUE

Adrien Lagourgue meurt en avril 1945. Il avait toujours refusé de briguer un mandat national (député ou sénateur) car, disait-il : «*A Paris je ne suis rien... ici, je suis César*».

> «Il ne faut pas recommencer la guerre de tarif. C'est pourquoi je demande que le port de St-Pierre devienne une annexe du port de la Pointe. Profitez de la réorganisation du port de la Pointe des Galets pour équiper votre port».
>
> **A. Lagourgue,** intervention au Conseil Général le 24 novembre 1937

Sources

- Capagorry, Discours Nécrologique, *Le Peuple*, (IPER 81/47, 5 avril 1945)
- Benoît Ferrand, *La Réunion Longtemps*, 1992

Photo : Adrien Lagourgue (coll. André Albany)

55

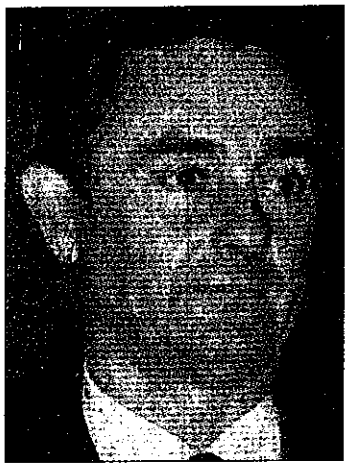

Pierre LAGOURGUE

3 janvier 1921- 16 février 1998

Député et sénateur de la Réunion
Président du Conseil Général
et du Conseil Régional

Fils de Léon Lagourgue, directeur de l'usine de la Mare, et de Louise Rohnsdat, Pierre Lagourgue est né le 3 janvier 1921 à Sainte-Marie. Il suit des études au Lycée Leconte de Lisle, avec Guy Hoareau, Raymond Barre et Paul Vergès. Après son baccalauréat, il quitte la Réunion en 1938 pour des études de médecine à Paris. En 1940, il apprend le décès de son père et doit travailler pour compléter le montant de la bourse. Le 16 mai 1944, à Brive-la-Gaillarde, il épouse Monique Payet. Elle est la fille de Roger Payet, futur Président du Conseil Général de la Réunion. Ils auront cinq enfants.

Pierre Lagourgue revient s'installer comme radiologue à Saint-Denis en 1949. Il n'hésite pas à ramener les plus modestes de ses patients à la gare routière et mesure la grande détresse sociale des Réunionnais.

En 1958 il entre en politique. A 37 ans, il est élu conseiller général de Saint-Benoît. Quelques années plus tard, il change de canton. En 1964, il devient conseiller général de Saint-Denis. En 1967, il est élu à la présidence du conseil général *«à la surprise générale»* par 17 voix contre 13 au sortant Marcel Cerneau. Il est réélu quatre fois, jusqu'en 1982, année où il ne se présente plus aux élections cantonales.

Le 12 mars 1978, il est élu député de la troisième circonscription. Il a pour suppléant son ami Guy Hoareau. Il représente la Réunion, au Palais Bourbon, aux côtés de Jean Fontaine et Michel Debré. Il devient le premier Président de l'UDF Réunion. C'est d'ailleurs face à Michel Debré, dans la première circonscription, qu'il se présente, et qu'il est battu, en 1981.

Pierre Lagourgue est, à deux reprises, candidat malheureux aux sénatoriales, en 1974, et en 1983; en 1992, il est enfin élu, en même temps que Paul Moreau et Eric Boyer.

De 1986 à 1992, il est Président du Conseil Régional. Il rejoindra Paul Verges et Camille Sudre au sein du Directoire de la même collectivité pendant un an après la victoire surprise de la liste Freedom.

Elu sénateur, il ne se présente plus à aucune échéance électorale. Il garde l'image d'un sage, et intervient ponctuellement, notamment lors de décisions délicates. C'est son intervention comme médiateur qui a mis fin, en 1997, à la grève d'un mois dans la fonction publique à la Réunion.

Nombreux dossiers sont à mettre à son actif, parmi lesquels, la lutte contre les monopoles. Pilote amateur, il est à l'origine d'une compagnie aérienne régionale, dont il resté Président du Conseil de Surveillance. On lui doit aussi l'ouverture du ciel réunionnais, et la baisse des tarifs aériens afin, disait-il alors, de permettre aux Réunionnais de condition modeste ou moyenne, installés en métropole, de rentrer à la Réunion. De manière plus générale, le domaine social était une de ses préoccupations constantes.

Il était aussi un bâtisseur. Sous son impulsion, 13 lycées ont été érigés, et de nombreuses routes ont été réalisées. Dès la fin des années soixante, il était favorable à la mise en place d'une autoroute à quatre voies faisant le tour de l'île. Le projet, sans doute trop avant-gardiste, n'avait pas reçu, à l'époque toute l'attention nécessaire.

Président de la SHLMR, Société HLM de la Réunion, il a participé à la construction de 9.000 logements. Sur le plan politique, enfin, en proposant des présidences de commission à l'opposition, il était considéré comme un homme d'ouverture.

Le 16 février 1998, il s'éteint à Paris, à l'âge de 77 ans, victime de complications consécutives à une opération du cœur, subie une dizaine de jours auparavant. Il était titulaire de la médaille d'Officier du Mérite et de celle d'officier de la Légion d'honneur.

UN GRAND HOMME

« Il avait une rare élégance d'âme, un sens aigu de la liberté et cette simplicité qui signalent les grands hommes (...). Pierre Lagourgue est apprécié de ses concitoyens pour sa droiture et la transparence de son action. Ils savent qu'il a un seul discours et un seul visage. Ils savent aussi que la Réunion a en lui le plus passionné et le meilleur des avocats »

René Monory, Éloge au Sénat, 5 mai 1998

Source
Archives Familiales

Illustration : Pierre Lagourgue *(Archives Familiales)*

MV

56

Gabriel LAHUPPE

19 février 1836 - ?

Président du Conseil général
Maire de St-Denis

Gabriel-Eugène Lahuppe est né le 19 février 1836 à la rue du Conseil à St-Denis. Il est fils de Pierre-Marie Lahuppe, imprimeur et patron de presse, et de Catherine Gulnare Garien. Après des études au lycée de St-Denis, il embrassa la carrière militaire. Capitaine de la 8e Compagnie des grenadiers de la milice de St-Denis, il fut nommé chef de bataillon le 1er août 1870. Il occupa ce poste jusqu'à son élection comme maire, le 25 mai 1882.

Les Dionysiens attendaient beaucoup de la séance du jeudi 25 mai 1882. Pour la première fois, les conseils municipaux allaient *élire* un maire et des adjoints — toutes fonctions soumises auparavant au choix du gouverneur. C'est le maire sortant, doyen de séance et candidat également au fauteuil, M. Le Siner, qui présida la séance. Coup de théâtre ! M. Le Siner, donné favori, fut battu de justesse par Gabriel Lahuppe qui obtint 11 voix contre 10 à son adversaire. Les trois adjoints élus furent MM. Mazaé Azéma, Alexandre Cologon et de Peindray.

Beau joueur le nouveau maire concèda : « *Si une majorité n'a pas maintenu M. Le Siner dans ses fonctions de maire, ce n'est pas, assurément, qu'il ait démérité de sa fonction, mais elle a considéré que sous le régime démocratique, il convient, dans l'intérêt même de la communauté, que, suivant un principe universellement admis, il faut à des situations nouvelles des hommes nouveaux.* »

Il fut réélu maire le 17 juillet 1883 et le 3 août 1884. Il devint président du Conseil général le 6 juillet 1892.

La première affaire qui ternit son majorat fut celle du chemin de fer du Brûlé. Le projet Deroux qui fut subventionné ne vit jamais le jour. « *l'affaire des 20 000 francs* », montée par ses adversaires précipita la chute de son équipe municipale. Il se fit octroyer cette somme pour frais de mission en métropole afin de financer le projet d'amélioration de l'adduction d'eau. Cette mission coûteuse fut un échec, Lahuppe ne retourna au pays qu'avec un vague accord avec un banquier inconnu, M. Auguste Rebours. L'affaire restera sans suite. Ses adversaires, sur le slogan du « *contrat à Rebours* » orchestrèrent une vaste campagne de dénigrement.

Il fut battu aux municipales de 1893 par une liste conduite par Georges Richard, le futur maire ; il fit une sortie digne : « *Messieurs, élu le 14 mai 1892 alors du renou-*

vellement intégral du conseil municipal, je me trouve aujourd'hui, après les scrutins des 20 et 27 août derniers, en présence d'une majorité toute différente de celle qui m'avait conféré mes pouvoirs. Je viens conséquemment, en républicain respectueux de la loi des majorités, vous offrir ma démission de maire et je vous prie de l'accepter. Je vais quitter ce fauteuil que j'ai occupé sans interruption, du 25 mai 1882 à ce jour. Mais, chers collègues, je ne vous dis pas adieu, je vais rentrer dans vos rangs et rivaliser de zèle avec vous dans l'accomplissement du mandat que je tiens comme vous de la population. La différence de situation, je le proclame hautement, n'altérera ni la pureté ni l'étendue de mon dévouement aux intérêts qui me seront toujours sacrés de notre chère commune. Vive la République ! vive la commune de St-Denis ! ».

Jules Dejean de la Bâtie et Georges Garros qui l'avaient poussé vers la défaite ne tirèrent aucun bénéfice politique et quittèrent l'île sans assouvir leurs ambitions. Garros ne sera jamais député, barré par le populaire Louis Brunet. Son nom avait été donné éphémèrement au jardin de la cathédrale qui devint square Lahuppe de son vivant le 7 août 1885, mais ce nom tomba vite dans l'oubli.

LE VIEUX CAVALIER

« De haute stature, le teint sanguin, l'air important et goumé, il réalisait bien ce type de nos bourgeois de grande lignée, assez démocratisé cependant pour ne pas offusquer l'humble citoyen qui passe et qui, soumis, tire son chapeau et salue... Gabriel Lahuppe marquait superbement. Il fallait le voir quand il offrait son bras à une mariée de marque pour la reconduire jusqu'au péristyle du palais municipal. Il savait alors se conduire en parfait cavalier... On eut dit un de ces vieux marquis d'autrefois, faisant avec un cérémonial outré et une ostentation de commande l'honneur de ses antiques salons... »

La Revue de l'île de la Réunion, 1913.

Source
- *La Revue de l'île de la Réunion*, n° 10, 19 juillet 1913 (2 per 229).
- M. Serviable, *Les Maires de St-Denis*, St-Denis, Indigotier, 1992.

Illustration : Gabriel Lahuppe (*Archives de la Ville de St-Denis*).

MS

57

Pierre Marie LAHUPPE

15 février 1795 - 20 août 1875

Homme de presse

Pierre-Marie Lahuppe est né à St-Denis le 15 février 1795 (certains auteurs avancent des dates différentes ; le président du Conseil Général Drouhet affirma qu'il était né le 15 février 1795). Il fait partie de ceux qui refusent le serment d'allégeance à l'Angleterre après la conquête de l'île en 1810. Il part alors en exil en France et s'engage dans les armées napoléoniennes où il obtient le grade de maréchal des logis. Après la défaite de l'empereur et profitant du retour de l'Ile Bourbon à la France il rentre au pays natal.

Il fait la connaissance de l'imprimeur Etienne Boyer en 1821 et se passionne pour les métiers de presse. Les deux journaux locaux s'épuisant dans une concurrence stérile qui avait mis à mal leur santé financière, Lahuppe les racheta tour à tour. En 1825 il fit l'acquisition de *La Gazette* d'Etienne Boyer et l'année suivante celle de la *Feuille Hebdomadaire* d'Ovide Hoarau. Alors que l'on s'attendait à une fusion des deux titres, Lahuppe prend le pari de les laisser vivre. Il sut si bien développer l'activité d'impression qu'il concurrença l'imprimerie du gouvernement. Un arrangement se fit et l'Etat qui n'avait ni qualité et ni compétence en la matière laissa le champ libre à l'entreprise industrielle privée. On lui consentit même la propriété à perpétuité des annonces légales en échange de l'acquisition du matériel d'imprimerie et de la fourniture de prestations aux différents services de l'administration. Un monopole fut créé. Si ce monopole garantissait la bonne santé économique des journaux Lahuppe, la conséquence immédiate était une tonalité administrative peu critique, car cette presse était trop proche du pouvoir.

Avec lui vient de naître le premier d'une longue lignée de grands patrons de presse, et le début de la dynastie Lahuppe qui constituera jusqu'à la fin du 19e siècle le plus important groupe de communication écrite de l'île.

Pour avoir ouvert ses colonnes à ceux qui condamnaient la confiscation des libertés publiques par le Second Empire, *Le Moniteur* de Lahuppe perdit son titre de «journal officiel» en 1862. Un arrêté du 1er mai 1862 créa un Journal Officiel exclusivement chargé des annonces légales et administratives. Et en 1866 le groupe Lahuppe perdit le monopole des annonces légales.

Conseiller municipal, adjoint au maire pendant 16 ans, maire par intérim de St-Denis en 1870, conseiller général, Pierre-Marie Lahuppe restera quand même un pionnier de l'in-

novation technique dans l'imprimerie. C'est lui qui introduisit les presses mécaniques de Marinoni mues par la vapeur.

En 1825 il avait épousé Catherine-Gulnare Garien, fille d'un des premiers instituteurs venus dans la colonie. Il est mort à St-Denis le 20 août 1875.

LE PERE DE L'IMPRIMERIE

«Qui de vous ignore qu'il est pour ainsi dire le père de l'imprimerie dans la colonie, que c'est grâce à son initiative éclairée que cette industrie s'est élevée presque à la hauteur d'un art et a pris ces vastes proportions attestées par un établissement modèle longtemps rival dans le monde colonial (...)
Comme éditeur de journaux politiques, il est une justice que nul ne lui refusera, c'est de reconnaître qu'il a toujours tendu à donner à la presse, dont il avait la direction, cette dignité qui fait la considération et la force d'un organe de publicité. Il a laissé sous ce rapport, comme sous tant d'autres, un exemple dont doivent être jaloux de s'inspirer tous ceux qui tiennent une plume, tous ceux qui disposent d'un journal.
Que fut M. Lahuppe comme patron ? Qu'on le demande à ces diverses générations qui ont travaillé sous lui et dont vous venez d'entendre un des représentants (M. Gillonet) les plus autorisés de parler en leur nom.

M. Drouhet, président du Conseil Général
Discours nécrologique

Sources

- M. Serviable, K. Técher, *Histoire de la Presse à la Réunion*, St-Denis, coll. Indigotier, 1991
- M. Drouhet, *Discours nécrologique*, 1875

Illustration : P.M. Lahuppe (A. Roussin, *Album de la Réunion*)

57

Arsène LAMBERT

23 juin 1834 - 10 janvier 1901

Héros de Bazeilles
Général de brigade

Arsène Lambert est né le 23 juin 1834 à Carhaix en Finistère. Son père, Arsène Lambert, ingénieur en poste dans l'île de la Réunion, il y séjourna de longues années au milieu du XIX[e] siècle.

Théobalt Lambert, son frère est né dans l'île à Saint-Joseph en 1852.

Après des études à St-Cyr, pendant six ans, du 19 mai 1863 au 28 août 1869, Arsène Lambert servit à St-Denis (la Réunion) avec le grade de capitaine d'infanterie de marine.

En 1870, la France était en guerre contre la Prusse. Une partie de son territoire fut envahie, et Sedan menacée. Pour la première fois de leur histoire, marsouins et bigors furent regroupés au sein d'une même division de marine : la division bleue. Commandée par le général de Vassoigne, elle était composée de deux brigades. La deuxième brigade reçut l'ordre de reprendre le village de Bazeilles, qui était une des clefs de la défense de cette place et dont venait de s'emparer l'ennemi.

Dans la maison Bourgerie, modeste auberge sur la route de Sedan, aux ordres du commandant Lambert, une trentaine de soldats du deuxième régiment d'infanterie de marine formèrent le dernier carré. Ils allaient entrer dans l'Histoire.

Cet acte d'héroïsme insensé n'allait pas changer le cours de la guerre. La France sera battue et les Prussiens défileront dans Paris. Le Second Empire disparaîtra dans la défaite pour laisser la place à la Troisième République.

Nommé commandant militaire de Sénat, Arsène Lambert fut promu au rang de général de brigade en 1890. Il mourut le 10 janvier 1901.

La caserne d'infanterie de St-Denis, construite en 1848 par les troupes du Génie porte son nom depuis 1930. Chaque année le souvenir de Bazeilles y est commémoré.

LAMBERT Arsène

LE SOUVENIR DE BAZEILLES

Vers onze heures, après avoir dépouillé les morts et les blessés de leurs munitions, il ne reste pour les survivants que «onze cartouches». C'est à qui les brûlera. Le commandant Lambert réclame la sienne, il gagne péniblement le créneau, saisit un chassepot, épaule, fait feu et c'est un Allemand de moins et de plus pour la terre de France. Les dix autres cartouches se brûlent de même, une à une religieusement, tant ce trésor est devenu rare. Et puis, c'est le silence, un silence de mort autour de la ferme crénelée et fumante.

Alors, c'est tout à l'entour, une poussée de foule hurlante, affolée, se ruant vers les portes barricadées envahissant la cour et les bâtiments. Tandis que des remous féroces battent les murailles, les Français tiennent conseil. Il reste dans la ferme 40 hommes - 65 ont péri - sans munitions, la résistance n'est plus possible. Par ailleurs il est inutile de parlementer avec la masse sanguinaire des assaillants : le commandant Lambert va donc revendiquer l'honneur de sortir le premier, disant à ses braves : «Si on me tue, il n'y aura plus rien à espérer pour vous, mais il sera encore temps de vendre chèrement votre vie».

Et il sort en tête, les bras croisés, impassible et sublime.

Un tel chef méritait que son nom fut tiré de l'oubli : l'inscription qui va orner le barreau d'honneur de l'immense bâtiment militaire ne pouvait être mieux choisie. L'exemple des braves doit rester le patrimoine des générations qui viennent.

ERNA.

La Revue Littéraire, 15 octobre 1930.

Source
La Revue Littéraires - 1930

Illustration : Arsène Lambert (DR)

MS

61

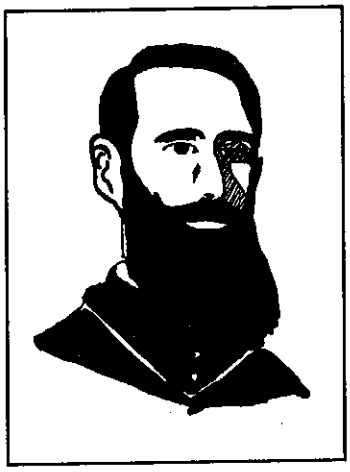

Monseigneur François (de) LANGAVANT

2 février 1896- 16 septembre 1991

Evêque de la Réunion

C'est à St-Malo que François-Emile-Marie Cleret de Langavant voit le jour le 2 février 1896 ; son père, Joseph, est officier de carrière. La famille de 10 enfants, installée à Rocabey, connaît une éducation quelque peu spartiate. Lorsque la guerre 1914-1918 éclate, les de Langavant répondent à l'appel. En 1915, le jeune François est incorporé. Deux ans plus tard, l'aspirant se distingue au *Chemin des Dames* dans un régiment de tirailleurs sénégalais. Grand blessé de guerre, la position assise lui deviendra pénible. Il lui faudra constamment être en mouvement.

C'est après la guerre qu'il commence son noviciat à Neuf-Grange ; puis séminaire français de Rome, université Grégorienne avant de recevoir l'ordination sacerdotale le 23 septembre 1922. Il passe deux ans au scholasticat de Chevilly comme économe et professeur, avant d'être directeur au séminaire des Colonies à Paris. En 1929, ses premières fonctions en outre-mer l'amènent à l'Ile Maurice, où il déploie d'inlassables activités. C'est sur un chantier que le Père de Langavant reçoit le câblogramme lui annonçant sa nomination au siège épiscopal de St-Denis. La consécration épiscopale a lieu le jeudi 25 avril 1935 en la cathédrale de St-Malo.

Le 5 août 1935, Mgr de Langavant est accueilli triomphalement à la Réunion, tant par les autorités locales que par la foule de fidèles venus s'entasser pour l'attendre dans la cathédrale de St-Denis. A 39 ans, il est d'un abord très facile pour ses prêtres et surtout pour les petites gens. Lors des élections de 1936, il prend parti pour des blessés par balles que l'on accusait d'être armés. L'affaire fait du bruit. MM. Auguste Brunet et Lucien Gasparin, députés, demandent le renvoi de l'évêque. Ce dernier est finalement mis hors de cause.

Avec la Deuxième Guerre mondiale, d'autres orages, plus importants, éclatent. Dans les divisions entre gaullistes et pétainistes, Mgr de Langavant est pris dans le feu de l'actualité. Il est même qualifié de pétainiste acharné. "*En fait,* écrira plus tard Mgr G. Aubry, *en politique générale, il se veut avant tout patriote*". Avec la fin de la guerre, la vie reprend son cours, et l'œuvre commencée en 1935 se poursuit inlassablement. Mgr de Langavant a la faculté de décider rapidement en stratège, y compris pour la nomination des prêtres. En cas de difficulté, il dédramatise et prononce son expression rituelle "*Pas grave, pas grave...*". Un certain renouveau souffle sur le diocèse. En 25 ans d'épiscopat, onze églises ont surgi de terre, quinze ont été entièrement reconstruites. A

son arrivée dans le diocèse, il n'y avait que 9 prêtres réunionnais, en 1959 on en recense 37. Le foyer Levavasseur s'inscrit également à son actif. Mgr de Langavant veille, par ailleurs, à garder les relations avec les diocèses voisins.

Le 24 avril 1960, il célèbre ses 25 ans d'épiscopat et prend sa retraite. Il dessert alors la paroisse du Butor à St-Joseph, avant de devenir aumônier du monastère des moniales Dominicaines.

Il décède le 16 septembre 1991 à l'abbaye de l'Angonnet dans le Morbihan. Ses mérites ont été reconnus par les autorités militaires qui lui ont décerné, à 22 ans, la croix de Guerre avec 3 étoiles et palmes. Il a également reçu la Légion d'honneur à titre militaire, puis le grade d'officier.

L'HOMMAGE DE L'ACADEMIE DE LA REUNION

Notre monde contemporain se livre trop à un jeu d'étiquettes. Les personnes sont souvent classées, non pas en fonction de ce qu'elles font, mais en fonction de catégories où on les fait entrer de force pour justifier des appréciations à la mode. En son temps, monseigneur de Langavant n'avait pas échappé à ce jeu de massacre qui avait failli lui coûter son siège épiscopal. Justice lui fut rendue par ses supérieurs religieux et par les autorités politiques.
En ce qui nous concerne, nous voulons aujourd'hui exprimer notre admiration et notre reconnaissance pour un homme qui, avec la foi qui était la sienne, a porté une contribution de poids à l'évolution de notre société. Il a su encourager des collaborateurs qui ont lancé les premières colonies de vacances. L'attention aux plus déshérités avait permis la création d'une équipe de "volontaires de la charité".

Dr Ycard

Source
Mgr Aubry in *le Mémorial de la Réunion*

Illustration : Mgr de Langavant (Jibé)

62

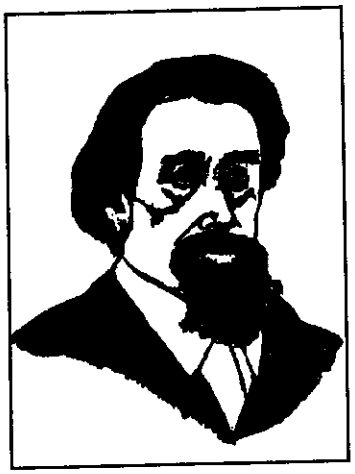

Alexandre (de) la SERVE

30 mars 1821 - 4 février 1882

Journaliste
Député et sénateur républicain
de la Réunion

Fils de Nicole-Robinet de la Serve et de Clélie-Germinale Chevassus, Alexandre Nicole de la Serve est né à Paris pendant l'exil de son père, refusant le serment d'allégeance à Georges III d'Angleterre après la conquête anglaise de la Réunion. Alexandre ne vit l'île pour la première fois qu'à la fin de 1824 pour la mort de sa grand-mère paternelle ; il n'avait que 3 ans. Il perd en 1825 sa mère et son père se remarie avec Jenny Anfrye. C'est cette dernière qui guida ses premières leçons dans la vie.

En 1832, à l'âge de 11 ans, M. Adrien Bellier l'emmena en France pour ses études secondaires. Il devait rejoindre le lycée Louis-le-Grand et retrouver son grand-père, M. Chevassus, rédacteur au *Constitutionnel*. Malgré le choléra qui faisait rage à Paris, il quitta Nantes pour la capitale. Il y fit de brillantes études. Et chez son grand-père il rencontra le chansonnier Béranger, et Thiers, le futur chef de la IIIe République. La mort de son grand-père perturba ses études et il quitta Louis-le-Grand pour le lycée Henry IV. Informé de ses démêlés familiaux à Paris, et sur la prière de son père, il retourna à Bourbon début 1840. La mort de son père le 18 décembre 1842 fut une perte déchirante et contraria ses projets.

Son séjour sur l'île va se prolonger. Adieu les études de droit. Florine de Tourris, qu'il épousa, sut bien le retenir loin des salons parisiens. Attiré par le journalisme, il fit ses premières armes à l'*Hebdomadaire* du groupe Lahuppe. Mais les charges de famille étaient autrement plus lourdes que la rémunération d'un homme de presse. Il s'associa à Adrien Bellier pour acquérir et exploiter la propriété sucrière Ravine Creuse à St-André. Républicain et libéral fervent, il prit une part active à la création du journal clandestin le *Cri Public*. Le premier numéro sorti en juillet 1847 avait comme devise : *"laissez-vous pendre, mais publiez votre pensée, ce n'est pas un droit, c'est un devoir."*

Avec ses beaux-frères Georges Imhaus et Théodore de Tourris, il accueillit avec joie l'avènement de la République et l'abolition de l'esclavage en 1848. *Le Cri Public* devint légalement *Démocratie Coloniale* le 31 juillet 1848. Mais la République fut éphémère. Le Second Empire grignota les libertés et Alexandre de La Serve, désabusé par le peu de combativité des Réunionnais, anesthésiés par la prospérité sucrière ambiante, se retira de la vie publique pour une traversée du désert qui dura plus de 10 ans. Sous L'empire, il n'était pas prudent d'afficher ses convictions républicaines. Il décida alors d'attaquer le régime par ricochet en visant l'Eglise. Dans le *Journal du*

Commerce il s'affirma comme le chef de file du mouvement anticlérical. Il y développa aussi les autres éléments de son credo politique : des députés et un Conseil Général élus, l'autonomie administrative et l'assimilation politique et culturelle. La répression sanglante après les émeutes de 1868 ancra le mouvement républicain dans les couches moyennes et populaires.

Il avait consacré trop de temps à la Réunion et il fit de mauvaises affaires : Ravine Creuse fut vendue. Il accepta un poste sur une propriété du Crédit Foncier mais ses difficultés personnelles engendrèrent un grand courant de sympathie. Après la chute de l'empire en 1870, et le retour de la République et du suffrage universel, il fut élu député de la Réunion avec François de Mahy. Quand il prit le bateau pour la France le 17 décembre 1870, une vaste foule l'acclama. Le 19 mars 1876 il fut élu sénateur par 32 voix sur 37 votants. Homme politique populaire et honnête, il meurt le 4 février 1882 à Marseille. Son buste fut inauguré dans la salle des délibérations du Conseil Général le mardi 29 septembre 1885.

LE TICKET LA SERVE / DE MAHY

...Dans la lutte des partis à l'Assemblée, nous n'avons jamais perdu de vue que vous nous avez choisis, en notre qualité de républicain démocrate, et que vous nous avez donné le mandat précis, nettement défini, de travailler au maintien et à la consolidation de la République.

...Notre fidélité à ce mandat nous a valu, de la part de nos collègues métropolitains, des témoignages que nous devons mentionner ici, non pas pour en tirer vanité, mais pour montrer à nos commettants que nous nous sommes efforcés de nous rendre dignes de la confiance qu'ils avaient mise en nous. C'est à vous, c'est à la colonie que nous reportons l'honneur de n'avoir pas été, dans l'Assemblée, des membres inutiles. Nous sommes de ceux que le suffrage de nos collègues a souvent portés dans les commissions ; et, dans celles qui ont eu à s'occuper d'intérêts coloniaux, il s'est toujours trouvé au moins l'un de nous. L'un et l'autre, nous avons été Vice-Président élu d'un des groupes parlementaires les plus considérables par le nombre et la valeur des hommes qui le composent, et nous avons participé, comme membres du Comité Directeur des trois gauches, aux négociations qui ont abouti au vote de la Constitution...

Alexandre (de) la Serve

Source

- F. Cazamian in *Album de la Réunion*, St-Denis, Roussin.
- M. Serviable / K. Techer, *Histoire de la Presse*, St-Denis, Indigotier, 1991

Illustration : A. La Serve (Jibé)

58

Nicole de LA SERVE

10 avril 1791 - 16 décembre 1842

Homme politique

Jean-Pierre-François-Nicole Robinet de La Serve est né à Ste-Suzanne le 10 avril 1791. Son père, qui avait quitté la marine pour s'installer à Bourbon, va y jouer un rôle politique important. En 1790, il sera membre de l'Assemblée Coloniale. Il meurt en 1796, le jeune Nicole ayant à peine 5 ans.

A 18 ans, on retrouve Nicole à St-Paul où il participe à la lutte contre les Anglais. Un an plus tard, en 1810, il est de ceux qui opposent une résistance héroïque aux envahisseurs anglais. Après la reddition du 9 juillet 1810, il refuse de prêter allégeance à l'Angleterre. Il quitte Bourbon avec le colonel de Ste-Suzanne (gouverneur de la capitulation) qui l'a engagé comme secrétaire. En France, il reprend ses études. Brillant étudiant, il obtient en 1812 le prix d'Honneur de Philosophie au concours général. Il commence alors des études de droit. En 1816, il est avocat.

La Serve est peut-être venu au journalisme par la voie la plus agréable qui soit : l'amour de Clélie-Germinale Chevassus, fille du directeur du journal *Le Constitutionnel*. Il entame une carrière de journaliste au journal de son beau-père acérant sa plume contre les Bourbon. En 1819, ce bonapartiste enragé publie *«La Royauté Suivant La Charte»*. Le livre est un best-seller. Il est traduit en plusieurs langues et diffusé en Europe. Cet ouvrage est avec l'essai de Saint-Simon publié en 1815 *(«De la réorganisation de la société européenne, ou la nécessité de rassembler les peuples de l'Europe en un seul corps politique, en conservant à chacun son indépendance nationale»)* un des plus grands succès littéraires de la période.

La notoriété donne plus d'ampleur à son engagement politique. Il devient un adversaire acharné de la Restauration de la cour des Bourbon. Mais en 1824, en apprenant la gravité de l'état de santé de sa mère, il décide de mettre un terme à sa prometteuse carrière et de regagner son île natale. Il est au chevet de sa mère qui meurt en 1825. La même année, il perd sa femme et ce double deuil va momentanément calmer son militantisme.

A Bourbon, il va s'employer à développer la conscience politique de ses compatriotes pour l'égalité des chances entre la métropole et l'île. Sur le plan personnel, il crée en 1827 la propriété et l'usine du Colosse à St-André et épouse en 1828, Jenny-Maria Anfrye. Il va fonder en 1831 *l'Association coloniale* réclamant l'indépendance sinon

l'autonomie dans le cadre des lois de 1791. C'est une aventure sans lendemain. Mais son travail de conscientisation va donner naissance à l'*Association des Francs Créoles.*

La charte de juillet 1830, promulguée à Bourbon le 10 décembre 1830, précise dans son article 7 *«Les Français ont le droit de publier et faire imprimer leurs opinions en se conformant aux lois. La censure ne pourra jamais être rétablie»*. Mais le gouverneur Duval d'Ailly fait une lecture différente des textes. La presse locale sera toujours régie par l'arrêté du 15 pluviôse an XI établissant la censure, l'ordonnance du 20 juin 1816 maintenant cette censure et l'ordonnance «organique» du 21 août 1825 qui stipule dans son article 42 : *«Le gouverneur surveille l'usage de la presse, commissionne les imprimeurs, donne les autorisations de publier les journaux et les révoque en cas d'abus»*. La presse bourbonnaise reste soumise à l'autorité de trois pouvoirs : ceux du gouverneur, du directeur de l'Intérieur et du procureur général. Il n'existe pas dans l'île de journal libre, politique ou critique — le monopole Lahuppe imposant une presse administrative et bien pensante.

Le 15 mai 1831, l'Association des Francs Créoles est fondée. Si Louis-Antoine Loupy en est le premier président, c'est Nicole de la Serve, chargé de la propagande qui en est le principal animateur. Cette association secrète se dotera d'une presse pour sortir un journal clandestin lithographié : *Le Furet.*

Les élections cantonales du 8 août 1832 confirment la justesse des thèses de l'association. Les Francs Créoles enlèvent 15 des 32 sièges au nouveau Conseil Général et Nicole de la Serve est honoré d'une double élection à St-André et à Ste-Suzanne. Fort de ses mandats, il va se mobiliser pour le développement économique de la région Est. Il propose la création du district de Salazie, pousse au développement de la culture de la soie et contribue activement à l'ouverture du canal de Champ-Borne. Un deuxième journal clandestin *(Le Salazien)* voit le jour en février 1833 pour arracher la liberté de la presse. Le matériel sera saisi en août 1833.

Nicole de La Serve était protestant et appartenait à la loge de *La Parfaite Harmonie.* Victorine Monniot, sa nièce, va dresser dans son roman *Le Journal de Marguerite* un portrait tout en affection de ce grand homme. C'est lui le *Tonton Adrien* propriétaire du *Badamier* au Champ-Borne.

De Jenny-Maria Anfrye, sœur de la mère de Victorine Monniot, il aura trois enfants. Dans ce couple uni, la très catholique et très pieuse Jenny laissera leurs enfants embrasser la foi protestante. La famille va couler des jours heureux au Champ-Borne, malgré la ruine de Nicole Robinet, dans une belle maison *(Belle Ombre)* située entre la route du Champ-Borne et la mer, un peu avant l'usine du Colosse. Nicole de La Serve mourut à Salazie le 28 décembre 1842, 2 jours après avoir appris la mort d'une de ses filles. A la demande pressante des habitants de St-André, il est enterré dans cette localité. Bourbon reconnaissante va organiser une souscription pour lui élever un monument funéraire avec comme seule épitaphe : *«Au défenseur des libertés coloniales»*.

Source
K. Técher, M. Serviable, *Histoire de la Presse à la Réunion*, St-Denis, ARSTC, 1991

Illustration : Nicole de la Serve (A. Roussin, *Album de la Réunion*)

63

Raymond LAWSON

29 janvier 1908 - 21 mai 1986

Chef d'entreprise
Commerçant

Raymond Lawson est né à Canton le 29 janvier 1908, de Maurice Akwon Lawson et de Madeleine Song-Soye-Kam. A 7 ans, il entre au lycée Leconte-de-Lisle sans connaître un mot de français. Il maîtrise rapidement cette langue et sera l'un des plus brillants élèves de sa classe. Bachelier à 17 ans, il poursuit ses études en métropole où il intègre la prestigieuse école des Hautes Etudes Commerciâles (H.E.C), d'où il sortira diplômé en 1929. Dans le même temps, il passe avec succès sa thèse de doctorat en droit.

Après avoir envisagé de s'installer comme avocat à Paris, il décide sur les instances de son père de rentrer à la Réunion reprendre les affaires familiales, accompagné de sa jeune épouse métropolitaine, rencontrée sur les bancs de la faculté. A 24 ans, il prend la direction de la société AKWON LAWSON : commerce de gros et d'importation, manufacture de cigarettes. Sous son impulsion la petite manufacture devient une véritable usine moderne. C'est ainsi qu'elle fabrique en 1932 des cigarettes aquafuges *"se consommant même sous la pluie"*.

Il lance les cigarettes *Les Créoles* puis, en 1938, les *Indiana* qui connurent un franc succès. En 1939, il décide de créer une manufacture d'allumettes. Prévoyant, il se constitue un stock de 4 ans en soufre, bois et papier à cigarettes. Grâce à cette initiative visionnaire, la Réunion sera un des rares territoires français à ne jamais manquer d'allumettes et de cigarettes durant la période de la guerre. La manufacture LAWSON approvisionne même les troupes françaises libres de Madagascar après le débarquement anglais de 1942.

Il poursuivra, après la guerre, l'effort de modernisation de la manufacture de cigarettes. Celle-ci atteint son apogée en 1955 où elle assure plus de 60 % de la production et de la consommation locale. Elle se présente comme le leader sur le marché, faisant vivre, du même coup, beaucoup de planteurs de tabac.

Mais la concurrence se fait de plus en plus ressentir, la SEITA pratiquant des prix de dumping à l'exportation. Raymond Lawson comprend qu'il doit rechercher une activité entièrement nouvelle pour le devenir et le développement de son entreprise. Persuadé de l'avenir de la grande distribution dans l'île, il déménage son usine de la rue Maréchal Leclerc et ouvre à la même place le magasin *Prisunic*, première grande surface de l'île, le 2 août 1961.

Par ailleurs, Raymond Lawson participe activement à la vie professionnelle et économique du département. Il a été, après la guerre, conseiller municipal dans l'équipe de Jules Olivier, mais ne persévèrera pas dans la voie politique. De 1936 à 1948, il préside, à plusieurs reprises, l'association des commerçants chinois de la Réunion fondée par son père. Membre de la Chambre de Commerce depuis 1952, président en 1954 du syndicat des Importateurs de la Réunion dont il fut l'un des membres fondateurs, juge au tribunal mixte de Commerce de Saint-Denis (1954 à 1958), il est nommé en 1969, membre du Conseil Economique et Social, au titre des activités du Commerce, place d'Iéna à Paris. Il continue cependant à suivre de très près ses affaires professionnelles et bien que résidant à Paris depuis 1976, passe trois mois à la Réunion chaque année.

Décoré de la Légion d'honneur, il restera jusqu'à la fin de sa vie passionné par la vie économique, par ses affaires et par la Réunion. Il meurt à Paris le 21 mai 1986, et repose dans le caveau familial parisien aux côtés de son épouse.

MOBILIS IN MOBILI

Le Franc CFA, mobile dans un élément mobile, le Franc Français, n'aura pas à subir passivement les vicissitudes de ce dernier. Les territoires où, pour leur plus grand bien, il constitue l'étalon des valeurs pourront ainsi adapter leur unité monétaire à leurs difficultés propres et à leur individualité profonde sans perdre de vue, naturellement, les intérêts de la Métropole et, pour tout dire, en harmonie avec ce complexe financier et économique que représente la Zone Franc.

Raymond Lawson
Almanach du *Journal de l'Ile de la Réunion*, 1956

Source
Archives Familiales

Illustration : Raymond Lawson (Jibé)

59

Ary LEBLOND (Aimé MERLO)

30 juillet 1880 - 7 avril 1958

Homme de lettres

Aimé Merlo naquit le 30 juillet 1880 à St-Pierre. Il perdit son père quand il avait 3 ans. Il commença son éducation au pensionnat de Mme Imbert mais des difficultés économiques familiales obligèrent sa mère, restée seule pour élever trois fils, à le mettre chez les frères des Ecoles Chrétiennes. Les fils de la haute bourgeoisie sudiste avaient laissé la place à des condisciples de couleur. Son enfance se passa à St-Pierre et au Tampon où il partait en vacances *«aux 600»* chez sa tante Mme Joson Ferrère. A 13 ans, il quitta l'Ecole des Frères à cause de la fragilité de sa santé et des fièvres récurrentes.

Il fera ses études secondaires à St-Denis comme boursier de la municipalité dionysienne. S'il fréquente ses autres frères, qu'il retrouve à la pension Leclerc à St-Denis, c'est avec son cousin Georges Athènas que le jeune Aimé aime flâner au pont du Barachois. Georges, son aîné de 3 ans, prend en main l'éducation de ce jeune cousin et ils se retrouvent souvent à la table familiale des Athénas.

Leur destin sera lié. Ils seront frères en littérature sous le pseudonyme de Marius et Ary Leblond. Pourquoi ce nom de plume ? Pour éviter des désagréments à leurs parents, affirmaient-ils. C'est Georges qui choisit *«Leblond»* parce qu'il aimait une blonde. Aimé aimait alors Henriette. Il sera Ary. Son rêve ? Aller à Paris, *«la cité de l'Univers»*. Il ira à la faculté des lettres de Paris avec une bourse du Conseil Général. Il sera influencé par Emile Faguet, son professeur principal.

En 1900, victime des rigueurs du climat parisien Ary est frappé par une grave infection pulmonaire. Il restera alité pendant 3 mois, veillé par son aîné. Il se remet à l'écriture et écrit avec Marius un petit roman : *Anicette et Pierre Desrades*. Cette œuvre ne sera publiée que bien plus tard dans la *Revue Hebdomadaire*. Et la carrière littéraire des Leblond est lancée. Ils vont toucher à tous les genres avec un égal bonheur : récit de voyage, roman, conte, critique littéraire, documents scientifiques. Plus de 200 titres dont 51 ouvrages sont recensés dans plus d'une centaine de revues diverses. *La Revue de Paris, La Revue des Deux Mondes, La Revue Blanche* leur ouvriront leurs pages.

De 1914 à 1918, Ary est directeur au secrétariat d'Etat aux Beaux-Arts. En 1931, il travaille à l'Exposition Coloniale de Paris. En 1934, il est nommé conservateur au musée de la France d'Outre-Mer. Après une interruption due à la guerre, il reprendra son poste

en 1945, lors de la réouverture, jusqu'à sa retraite en novembre 1950. Ce musée construit à l'occasion de l'Exposition Coloniale de 1931 rappellera d'heureux souvenirs à Ary Leblond qui fut l'initiateur en 1911 du musée Léon Dierx. En janvier 1954, il succéda à Marius à l'Académie des Sciences d'Outre-Mer.

Il est mort le 7 avril 1958 sans postérité. Il venait de terminer *"Près d'Odilon Redon"* son dernier ouvrage. Il avait deux frères : Maurice (1874-1933), procureur général à la Réunion, et Adrien (1875-1938), ancien pharmacien et conservateur au musée Léon Dierx. Il est enterré comme Marius au cimetière de Vaugirard.

SA DERNIERE LETTRE

à M. G. de Nordeck

Cher confrère ami,

Non ! C'est moi qui tiens au plaisir de vous remercier. Je viens de relire vos "interviews", pas seulement le "nôtre". Et c'est très sincèrement que je vous écris : vous savez — et avec quel attrait pour vos lecteurs ! — faire exprimer à votre interrogé des choses qu'il ne penserait sûrement pas seul à "sortir" de lui-même. Aussi bien, est-ce l'art essentiel de ce genre d'histoire littéraire (...)

Le médecin spécialiste qui me traite depuis mon "accident cardiaque" de l'été dernier vient de m'astreindre à un repos complet (;). Mais dès que cette sévère consigne consentira un léger "lever de rideau"... de fer, je m'empresserai de vous demander moi-même de venir me voir. Il y a quelques souvenirs concernant à la fois le passé et l'avenir aussi de l'île natale que je désirerais désormais, et pour raisons éprouvées, ne confier qu'à la délicatesse, la subtilité et si vous le voulez bien, à l'amitié de votre talent de confident (...)

Bien cordialement,

Ary Leblond

Bibliographie

- *La fille du forban* (conte), Œuvres libres, 1953
- *Le bras de fougères* (conte), Œuvres libres
- *Un meurtre* (conte), Œuvres libres
- *Le cerf-volant de guerre* (conte), Tropiques
- *Un testament chinois* (conte), Nouvelles littéraires
- *Parny* (critique littéraire), France d'Outre-Mer

Source

B. Cazemage, *La Vie et l'Œuvre de Marius-Ary Leblond*, Nîmes, 1969

Photo : Ary Leblond (*Archives Départementales de la Réunion*)

60

Marius LEBLOND (Georges ATHENAS)

26 février 1877 - 8 mai 1953

Hommes de lettres

Georges Athénas naquit le 26 février 1877 à St-Denis. Son père est pharmacien, installé à l'angle des rues de l'Eglise et du Conseil. Sa rencontre avec son cousin Aimé Merlo (Ary) qu'il prit sous son aile fut déterminante. Amoureux adolescent d'une Marie, il sera définitivement *Marius Leblond*. Dans sa chambre mansardée remplie de livres et sous la direction de sa grand-mère Léonce Potier, il s'initia à la littérature.

Il partit à Paris seul, à 19 ans en 1896 pour se faire soigner les yeux. Et déjà dans ses bagages un manuscrit inspiré par Marie. Il passa six mois dans la capitale.

En 1898, il repartit à Paris pour les études. Cette fois avec Ary. Tout en préparant une licence d'histoire à la Sorbonne, il travailla comme auxiliaire de marine. Il abandonna études et poste pour emmener Ary en convalescence dans la campagne algéroise. Et à son initiative les deux compères vont se lancer dans la carrière littéraire. En 1902, parut leur premier ouvrage *Les vies parallèles*. En lettres ils auront une vie commune. Chroniqueurs, critiques d'art, romanciers, ils participèrent à la vie culturelle réunionnaise à Paris et eurent une production littéraire multiple et féconde.

Grand prix de l'Académie Française, prix Goncourt en 1909 pour le roman *En France*, après deux tentatives malheureuses en 1903 et 1905. Prix Lasserre, grand prix de l'Empire : ils crouleront sous les lauriers. Mais ils ne forceront pas les portes de l'Académie Française pour s'asseoir sous la coupole.

En 1911, avec Ary, il est à l'initiative de la création du musée Léon Dierx à St-Denis. De 1914 à 1916, Marius est le secrétaire particulier de Galliéni qui le considérait comme son fils.

En juin 1930, il fit avec Ary une tournée triomphale à la Réunion et à l'île Maurice. Partout ils furent acclamés comme les plus féconds écrivains de la presse.

En 1937, Marius Leblond est fait commandeur de la Légion d'Honneur. Il meurt le 8 mai 1953 d'une congestion pulmonaire. Il est inhumé le 12 au cimetière Vaugirard à Paris.

Une rue de St-Pierre honore la mémoire des deux cousins *(voir aussi Ary Leblond)*.

ŒUVRES DE MARIUS LEBLOND

- *Redressement.*
- *L'empire de France*, 1944.
- *La paix française*, 1945.
- *Les îles sœurs*, 1946.
- *Les grandes heures des Iles*, 1947.
- *Mahé de La Bourdonnais*, 1951.

ŒUVRES DE MARIUS-ARY LEBLOND

- *Les vies parallèles*, 1902.
- *Le secret des robes*, 1902.
- *Le zézère*, 1903.
- *La sarabane*, 1904 ; 1934 sous le titre *Kermesse noire.*
- *Les sortilèges*, 1905.
- *L'oued*, 1906.
- *La grande île de Madagascar*, 1906.
- *Leconte de Lisle*, 1906.
- *L'idéal du XIXe*, 1909.
- *En France*, 1910 ; prix Goncourt en 1910.
- *Peintres de races*, 1910.
- *Jardins de Paris*, 1910.
- *La Pologne vivante*, 1911.
- *Anicette et Pierre Desrades*, 1911.
- *La société française sous la 3e République.*
- *La France devant l'Europe*, 1913.
- *Le miracle de la race*, 1914.
- *Une révolution en Allemagne est-elle possible ?* 1916.
- *Galliéni parle*, 1920.
- *Ophélia*, 1922.
- *Fétiches*, 1923.
- *Ulysse, Cafre* 1924.
- *L'amour sur la montagne*, 1925.
- *Le roman colonial*, 1926.
- *Nature*, 1926.
- *Les martyrs de la République*, 1926-1928, 4 t.
- *Etoiles*, 1928 ; prix Lasserre en 1932 sous le nouveau titre *La bataille dans l'arche.*
- *Arc-en-ciel*, 1929.
- *L'île enchantée*, 1931.
- *Le prolétariat intellectuel.*
- *L'intellectualité aux colonies*, 1911.
- *La Réunion et Paris*, 1911.
- *L'histoire de la Réunion*, Société d'éditions géographiques et maritimes, 1934.
- *Les odes anacréontiques de Leconte de Lisle.*
- *Le Noël du roi Mandjar*, 1926.
- *La France dans le monde*, 1939 ; extrait de *Passé la ligne.*
- *L'îlette à Palmistes*, 1946.
- *Madagascar, création française*, 1934.
- *Passé la ligne*, 1932.
- *Vercingétorix*, 1937.
- *Les arts indigènes à Madagascar*, 1937.
- *Belles et fières Antilles*, 1937.
- *Le cardinal Lavigerie*, 1938.
- *Comment utiliser nos colonies*, 1940.
- *Contes d'Afrique*, 1942.

Sources

- B. Cazemage, *La Vie et l'Œuvre de Marius-Ary Leblond*, Nîmes, 1969
- J.C. Roda, *Dictionnaire Biographique d'Outre-Mer*, Paris, Acad. des Sciences d'Outre-Mer, 1981

Portrait : Marius Leblond *(Archives départementales de la Réunion)*

64

Denis-Godefroy LE COCQ DU TERTRE

5 juin 1844 - 24 décembre 1926

Notaire
Maire de St-Denis
Président du Conseil Général

Fils du notaire François-Jean-Baptiste Le Cocq et de Louise-Thérèse le Coat de Kervéguen, Denis-Godefroy Le Cocq du Tertre est né à St-Pierre le 5 juin 1844. Dès la fin de ses études, il entre comme clerc d'avoué à l'étude Archambeaud (le père du député) ; il avait comme collègues Hervé de Kervéguen, Alfred Le Bel et Médéric Geslin. En 1869, il se met à son compte et ouvre son étude à St-Pierre. Il se lance dans le combat politique en soutenant Babet. Il est le principal lieutenant de François de Mahy et, même s'il s'est établi à St-Denis en 1879, il redescend à chaque fois faire campagne pour de Mahy dans le Sud.

En 1883, à l'apogée de la puissance du parti Babet, il devient conseiller général de St-Pierre. C'est son premier mandat politique. Il fait voter par le Conseil Général la laïcisation des écoles de garçons de l'île, en s'inspirant de la politique laïque et démocratique de de Mahy. Quand Babet perd la mairie de St-Pierre au profit de la droite, on lui fait des appels du pied pour rejoindre le camp des vainqueurs. Il s'y refuse et, à la demande de Laisné, maire de la commune voisine de St-Louis, il y défend les couleurs de la gauche aux cantonales. Et quand Laisné perd St-Louis, il préfère briguer un canton à St-Paul plutôt que de changer de camp.

En 1900, il profite de la désintégration de l'équipe d'Arthur Bédier pour ravir la municipalité de St-Denis au conglomérat animé par Georges Garros et financé par le Crédit Foncier. Il devient alors le chef incontesté du Parti Républicain. Ami des députés de Mahy et Brunet et du sénateur Drouhet, il dispose de l'appui du gouvernement et il est au faîte de sa gloire. Il commet alors sa première *"erreur"* : il s'oppose à la laïcisation des écoles de filles, lui qui avait approuvé celle des garçons. Sa position est ambiguë. Il se fâche avec le gouverneur Samary et avec Brunet. Son groupe municipal éclate, et il est largement battu aux municipales du 1er mai 1904 par Jules Auber.

Aux sénatoriales de 1906, après la mort de Brunet, il mène victorieusement campagne pour Félix Crespin. Il fait même venir de Madagascar le *"plébéien homme de couleur"* Gasparin, élu en 1906, contre le radical-socialiste Auber.

Mais ironie du sort, aux municipales de 1906, Gasparin, ayant viré de bord, reçoit l'investiture radicale-socialiste, et affronte son ancien protecteur. Le Cocq est élu de justesse. Il envisage de rééditer l'exploit aux législatives de 1910 contre le même

Gasparin. Mais *"les émeutes"* et la dissolution de son conseil municipal juste avant le scrutin nuisent à sa campagne. Il est battu.

Aux municipales sanglantes de mai 1912, il ne se présente pas et la liste gasparriniste fut élue. Aux sénatoriales qui suivent la mort de Milhet-Fontarabie, Le Cocq obtient 17 voix au 1er tour ; il fait reporter ces voix au second tour sur Drouhet qui triomphe d'Albert de la Serve.

Avoué pointilleux, sa profession émoussera hardiesse et spontanéité dans son action politique. Dans ce combat il sera procédurier et calculateur. Il meurt le 26 décembre 1926.

LE FAISEUR DE ROIS

"Car c'est Le Cocq qui a fait Babet dont il était l'avoué, c'est Le Cocq qui a inauguré à St-Pierre il y a plus de 30 ans cette politique démocratique dont on prête aujourd'hui à Gasparin tout le mérite (...) Il a aussi fait Drouhet, Crespin, Gasparin, de Mahy et Brunet"

La Revue de l'Ile de la Réunion, 1913

Source

- M. Serviable, *les Maires de St-Denis*, Indigotier, 1991
- *La Revue de l'Ile de la Réunion*, N°3, 1913

Illustration : D.G. Le Cocq du Tertre (*Archives Départementales de la Réunion*)

61

Charles Marie René LECONTE de LISLE

22 octobre 1818 - 17 juillet 1894

Poète
Académicien

Charles Leconte de Lisle est né à St-Paul le 22 octobre 1818 au n°8 de la rue St-Louis. Son père Charles-Guillaume Leconte de Lisle, chirurgien breton des armées napoléoniennes, se fixa dans l'île en 1816. L'année suivante, il épousa Suzanne-Elisée-Anne de Riscourt de Lanux. Toute la famille quitta Bourbon en 1822 et séjourna à Dinan et à Nantes. De retour dans l'île, le jeune Charles fit ses études au collège de Bourbon. Son adolescence est marquée par la nature tropicale au Bernica et son amour platonique pour Marie-Elixène de Lanux.

Le 11 mars 1837, il part à Rennes pour des études de droit. Il revient à Bourbon en 1843. Taciturne et excessif, il prend vite en horreur son père et la société créole esclavagiste de l'époque. Il est torturé par les cris et la détresse des noirs maltraités par son père. Le 23 mars 1845, il quitte l'île pour ne plus y revenir.

Il s'installe à Paris où il sera rédacteur au journal *La Démocratie Pacifique*. Il affirme ses convictions républicaines et son opposition à l'esclavage. Cet intellectuel de gauche, révolutionnaire se disant même *«communiste enragé»*, va se réfugier dans la poésie et le socialisme utopique. Exilé dans un siècle où il n'avait que mépris pour ses semblables, ce rêveur s'extasie pour les vertus de l'Antiquité : l'âge d'or dominé par *«le souffle de Platon et le corps d'Aphrodite»*. Quand la Monarchie de Juillet est renversée en 1848, il se met à la tête d'un groupe de créoles à Paris qui revendique l'abolition de l'esclavage.

Les années qui suivent sont une sorte de *«descente aux enfers»* pour lui qui accumule les échecs aussi bien amoureux que politiques ou financiers. Découragé, il se réfugie dans l'art et la philosophie, écrit beaucoup. En 1852, il publie ses *Poèmes Antiques* qui marqueront le début de sa renommée et la naissance d'une nouvelle école poétique dont il va devenir le chef : *«l'école parnassienne»*. C'est Lacaussade qui avait mis en relation son compatriote avec l'éditeur Ducloux. La publication et le succès d'un 2e ouvrage *Poèmes et Poésies* incite le gouverneur Hubert-Delisle à faire un geste en sa faveur et fait voter pour lui une pension annuelle de 2 000 francs par le Conseil Général en 1853. Sa *«subvention»* sera fortement contestée d'autant qu'on attribuait au poète des jugements frisant l'insolence et le dédain vis-à-vis de ses compatriotes créoles. En 1857, il épouse Anne Adélaïde Perray.

La sortie en 1862 des *Poèmes Barbares* confirme Leconte de Lisle comme un grand

poète épique. On y retrouve notamment les cinq pièces consacrées au souvenir de Bourbon *(le Manchy, La Fontaine aux lianes, l'Aurore, La Ravine St-Gilles et le Bernica)*. En 1870, il reçoit la Légion d'Honneur. Mais la publication des papiers de l'empereur déchu révèle qu'il bénéficiait d'une pension du régime impérial honni. Il perd considération et amis et pense au suicide. Le 28 décembre 1871, il est nommé grâce à F. Coppée, qu'il n'apprécie guère, employé de la bibliothèque du Sénat. Il a enfin des revenus réguliers. Sa mère meurt en 1872 et les malheurs ne cessent plus ; en 1877, il est candidat au fauteuil d'Autran à l'Académie Française. Il ne recueille que 2 voix dont celle de Victor Hugo qui votera toujours pour lui en 1878, en 1882 et en 1884. Il tente sans succès d'être sénateur de la Réunion en 1882. En 1884, il publie les *Poèmes Tragiques*. Deux ans plus tard, il est enfin reçu à l'Académie Française au fauteuil du défunt Victor Hugo par 21 voix sur 32 votants. Dès lors, il sera le maître à penser de toute une génération dont Dierx, Hérédia, Verlaine, Mallarmé.

La puissance de son verbe créateur fait rapidement de Charles Leconte de Lisle le chantre désespéré d'une période tourmentée. Il meurt le 17 juillet 1894 à Louveciennes dans la propriété de Mme Guillaume Beer (en littérature Jean Dornis). Il est inhumé au cimetière de Montparnasse. Henry Houssay sera élu à son siège à l'Académie.

Le retour des restes du poète à la Réunion s'effectua en septembre 1977. Le 28 septembre la dépouille mortelle fut placée dans la salle du Conseil Municipal de St-Paul transformée en chapelle ardente. Les cendres furent inhumées le 28 septembre 1977 au cimetière marin de St-Paul.

«Il y avait donc une fois un beau pays,
tout rempli de fleurs, de lumière et d'azur.
Ce n'était pas le paradis terrestre, mais
peu s'en fallait ; car les anges le visitaient parfois.
L'océan l'environnait de ses mille houles murmurantes
et de hautes montagnes y mêlaient la neige éternelle
de leurs cimes aux rayons toujours brûlants du ciel».

«Mon Premier Amour»
Leconte de Lisle

Bibliographie

- *Les Poèmes Antiques*, 1852
- *Poèmes et Poésies*, 1858
- *Poésies Barbares*, 1862 (devenues *Poèmes Barbares* en 1872)
- *Poèmes Tragiques*, 1886

Source

Edgard Pich, *Oeuvres de Leconte de Lisle*, Paris, Ed. Les Belles Lettres, 1978

Illustration : Leconte de Lisle (A. Roussin, *Album de la Réunion*)

58

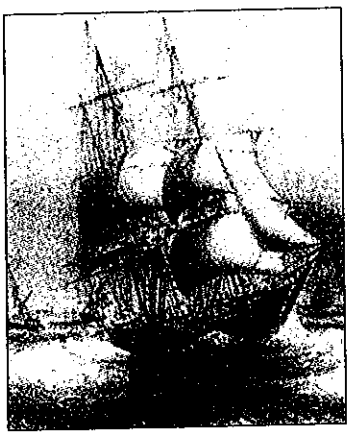

Joseph
LE FAUCHEUR

8 septembre 1807 - 15 janvier 1861

Sous-commissaire de Marine

Fils de Nicolas-Joseph-Denis Le Faucheur et de Françoise-Anne-Catherine de Chaugy, Joseph-Jean-François Le Faucheur est né à Pondichéry le 8 septembre 1807. Sa famille s'était installée aux Indes à la demande de la Compagnie des Indes orientales.

Au collège des jésuites de Pondichéry, le jeune Joseph excella dans les sciences physiques et les mathématiques. On envisageait même de l'envoyer à l'Ecole polytechnique de Paris. Mais des revers de fortune de la famille mit fin à ces rêves et il entra, jeune encore, dans l'administration de la Marine.

Pendant quatre ans, de 1842 à 1846, il connut la vie de l'administration parisienne. Ses talents furent reconnus par le maréchal Vaillant, ministre de la Marine, qui l'appela dans les bureaux de son ministère. Mais son obsession était de rejoindre sa famille à Pondichéry. L'île Bourbon lui paraissait une étape essentielle pour sa carrière et qui le rapprochait géographiquement des Indes. Il arriva dans l'île en 1846 avec sa femme et ses enfants.

Après un an d'exercice à Bourbon, il fut muté à Mayotte nouvellement française. Il y exerça les fonctions d'ordonnateur. Mais le climat compromit sa santé et il y contracta une maladie cardiaque qui le força à rentrer en France. Il y fut décoré de la croix de la Légion d'honneur.

Peu après sa guérison il retourna à Bourbon où il fera l'essentiel de sa carrière. Il passera douze ans dans l'île où il exerça les fonctions de Contrôleur général par intérim. De longues années où il fut longtemps séparé de sa famille (six ans) restée à Pondichéry. En 1858, il put enfin partir pour Pondichéry pour des congés et ramener par la suite sa famille à la Réunion (le nouveau nom de l'Ile Bourbon).

Il s'impliqua fortement dans la vie sociale réunionnaise et fut un des fondateurs de la société de Saint-Vincent-de-Paul locale. Il allait être rappelé à Toulon comme Commissaire de l'inscription maritime à la demande du Commissaire général Autran quand il fut frappé le 15 janvier 1861 par une attaque d'apoplexie.

Ses funérailles furent célébrées à St-Denis avec les honneurs militaires. L'hommage funèbre fut rendu par Édouard Bailly, Commissaire-adjoint à la Marine. Il laissa une veuve et six enfants.

LE FAUCHEUR Joseph

L'HOMMAGE DE LA PRESSE

« M. Le Faucheur, décédé à Saint-Denis, Commissaire-adjoint de la Marine, chevalier de la Légion d'honneur, était un de ces hommes privilégiés auxquels les plus belles qualités de l'âme et de l'intelligence sont échues en partage. Dans l'administration de la Marine il se recommandait par des capacités reconnues, et par un mérite aussi vrai que modeste ; il avait l'estime de ses chefs, l'affection de ses égaux et de ses inférieurs. Dans la société, il apportait, comme homme du monde, l'ascendant d'un caractère plein de douceur, d'une politesse exquise, de connaissances variées, surtout d'une grande honorabilité. Dans le sanctuaire de la famille, il inspirait le respect autant que l'amour des siens par le prestige de ses vertus. Telle est la justice que lui rendent tous ceux qui l'ont connu dans l'intimité.

Aussi ses collègues et ses amis regrettent-ils en lui l'excellent collègue, l'ami sûr et dévoué ; aussi sa famille pleure-t-elle à juste titre le meilleur des pères et des protecteurs. »

Le Moniteur de l'île de la Réunion.

Source
Almanach religieux du diocèse de Saint-Denis (p. 135-156).

Illustration : Bataille navale - détail (ADR)

MS

62

Jacques LE FRANÇOIS de GRAINVILLE

circa 1693 - 4 septembre 1757

Militaire

Jacques-Romain Le François de Grainville est né vers 1693 à Rouen. Fils de Catherine Charlotte et Le François de Longchamps de Grainville, il fit son apprentissage dans l'artillerie. De 1710 à 1723, il servit dans les troupes royales comme sous-lieutenant de bombardiers. La Compagnie des Indes offrant plus de perspectives, il s'y engagea. En février 1724, il embarqua comme sous-lieutenant d'infanterie à bord du *Duc de Chartres* à destination de Bourbon.

Le 12 février 1725, il épousa à St-Denis, Marie-Sébastienne Artur, fille du garde-magasin André Artur et de Julienne Jezéquel. Elle avait vu le jour à Brest le 6 avril 1707.

Peu après, une altercation opposa son beau-père au gouverneur Desforges-Boucher. Ce dernier démit le garde-magasin de ses fonctions le 15 avril 1725 pour «*incapacité, insuffisance et infidélité*». Jacques Le François de Grainville réagit violemment à ce qu'il considérait comme une injustice. Le 29 juin, il écrivit une lettre sèche dans laquelle il accusait Desforges-Boucher ainsi que ses deux beaux-frères d'avoir des intérêts personnels pour priver Artur de sa charge. La réaction du gouverneur ne se fit pas attendre. Le François fut arrêté, emprisonné et traduit le 5 juillet 1725 devant un Conseil de Guerre. La sentence est sévère : il est cassé de son grade de sous-lieutenant et expulsé de la colonie. Desforges-Boucher le considérait comme «*un dangereux caractère... qui à cela près entend assez bien à discipliner une troupe*».

Ses épreuves ne prirent fin qu'après la mort de Desforges-Boucher le 1er décembre 1725. Après 3 années de bannissement en France, il embarqua le 23 janvier 1728 à Lorient pour regagner Bourbon. Il fut également réintégré dans le corps des officiers de la Compagnie des Indes. Et mieux, il fut nommé lieutenant en 1729.

Il servit alors, tant à l'Isle de France qu'à Bourbon, comme ingénieur responsable des travaux de fortification et de bâtiments de l'artillerie. Mais il eut encore des démêlés avec les autorités locales. Le 20 mai 1731, il fut suspendu sans solde pour désobéissance grave. L'affaire fut réglée par la suite. Il décida de changer d'air et de passer à l'Isle de France en 1735. Promu capitaine en 1736, il mit fin après de bons et tumultueux services à son contrat avec la Compagnie des Indes. En 1754, il obtint une concession de 180 arpents à Moka afin d'assurer l'avenir de ses 12 enfants. Il mourut à Port-Louis le 4 septembre 1757.

Sa veuve, qui décéda le 17 juillet 1785, dut se résoudre à solliciter une pension de la Compagnie des Indes. «*Le Sieur de Grainville*» écrivait-elle au Conseil Supérieur «*n'a laissé à ses héritiers que beaucoup de dettes à payer*».

LE REMPLAÇANT DE LE FRANÇOIS DE GRAINVILLE

«Le Sieur Tonier a été installé à St-Denis à la place du Sieur de Grainville. Nous lui devons la justice de dire qu'il est rempli d'activité et de bonne volonté. Il continue le bâtiment de pierre de St-Denis sur le plan du Sieur Grainville. Ce bâtiment n'avance guère, faute de chaux et les ouvriers sont continuellement détournés, tantôt pour porter les marchandises du bord de la mer aux magasins, tantôt pour emballer les cafés.»

Lettre du Conseil Supérieur à la Compagnie des Indes
20 décembre 1731

Source

N. Régnard in *Dictionnaire de Biographie Mauricienne*

Illustration : vaisseau corsaire (*Archives Départementales de la Réunion*)

59

Léon LEGROS

8 juin 1914 — 17 juillet 1967

Défenseur de l'Artisanat Réunionnais

Léon-Belonie-Marcel Legros est né le 8 juin 1914 à l'Etang-Salé. Il est le fils de Marie-Alexandrine Legros. En 1921, il est entré à l'école d'instruction publique de l'Etang-Salé et a obtenu le certificat d'études primaires le 5 juin 1926.

C'est à Saint-Denis qu'il devra poursuivre ses études. Il est élève de l'école manuelle d'apprentissage où il prépare un diplôme d'ajusteur. Entre-temps il se présente au Brevet élémentaire et l'obtient en 1935.

Dans les années 1941-1942, grâce à l'appui de M. Wiltor, directeur de l'école manuelle d'apprentissage, il obtient une bourse de la colonie et part en métropole suivre des cours de radio-electricien à l'école Bréguet. Il a été mobilisé pendant la guerre 1939-1945, mais n'a pas été au front, car, malade il a été hospitalisé à Paris. Après des allers-retours entre la Réunion et la Métropole, il revient définitivement en 1947 et s'installe à Saint-Denis. Sa formation de radio-électricien lui permettra de créer une entreprise de réparations de postes de radio à l'enseigne « *Radio L.R.* » à St-Denis rue du Maréchal Leclerc. Il fut l'un des premiers réparateurs radio de l'île.

Homme soucieux d'aider les jeunes, il fut à l'origine de la formation des apprentis de l'artisanat et de l'industrie. Le 27 avril 1947 fut créée *l'Association Réunionnaise des Anciens Elèves de l'Enseignement Technique* (A.R.A.E.E.T.) dont il fut l'un des membres fondateurs, puis le président en avril 1952. A ses côtés, on trouve MM. Bidois Charles, Barbe Augustin.

L'A.R.A.E.E.T., occupe un bâtiment situé 45 Quai Est, rue de la République St-Denis, qui fut construit « *pierre par pierre* » grâce aux dons de ses membres. Dans ces locaux, des cours d'apprentissage ont été dispensés. Il y eut même des cours de préparation aux concours de recrutement de certaines administrations (PTT, Trésor, Équipement). Il faut dire qu'à cette époque, l'enseignement technique n'était qu'à ses débuts et l'Éducation nationale n'avait pas les installations nécessaires ; aussi, l'association reçut l'agrément de l'Éducation nationale et vu l'importance de la demande de personnes habitant toute l'île, des groupes ont été formés dans d'autres communes ; de là ont été créés des centres de formation d'apprentissage à St-Denis, St-Paul, St-Pierre. Aujourd'hui il en existe encore cinq. Celui de Saint-Denis porte son nom.

LEGROS Léon

Il a arpenté l'île, avec Charles Bidois, pendant des années dans sa vieille 2 CV pour convaincre les artisans de la nécessité d'avoir une représentation officielle pour défendre leurs droits. Il a donc créé *l'Association Corporative des Artisans de la Réunion* (A.C.A.R.) qui publiait Le Petit Journal de l'ACAR. Il tapait lui-même les articles sur une vieille machine à écrire et la feuille était tirée sur ronéo.

En 1967, soit au bout de sept années d'existence de l'ACAR, une loi paraît enfin pour autoriser la création d'une Chambre artisanale donnant raison a son association. Une année plus tard, le décret d'application atterrit enfin sur le bureau du préfet et la plus petite Chambre des Métiers de France peut enfin voir le jour.

La Chambre des Métiers a été installée le 23 décembre 1968. Léon Legros, malade, n'a pu voir aboutir son œuvre. Il aurait été, affirment tous, le premier président de la Chambre des Métiers. L'honneur échut à Charles Bidois.

Il fut également membre du conseil d'administration de la Caisse Générale de Sécurité Sociale de la Réunion. En 1967, la décoration de chevalier de la Légion d'honneur lui sera remis à son domicile (StDR La Source) par le préfet Perreau-Pradier revenu spécialement à cet effet, sous l'exercice du préfet Vaudeville. Il meurt, le 17 juillet 1967.

LA MORT

« Souvenir de la date de la mort de mon grand-père - 27 octobre 1926 à cinq heures et demie du soir - Et enterré le lendemain à 4 heures du soir - soit le 28 Octobre 1926 - Mort jeudi, et enterré Vendredi - Je le regrette bien, lui aussi il doit me regretter.

Souvenir de la date de la mort de ma grand-mère - 23 février 1928 à 9 heures et demie du soir - et enterré le lendemain à 4 heures du soir - soit le 24 février 1926. Mort jeudi, et enterré Vendredi - des deux morts m'ont bien fait de la peine et je les regrette bien».

Léon Legros. Extraits du Journal intime

Source
Archives familiales

Illustration : Léon Legros *(Archives Familiales)*

MC.R/MS

60

Claude LENOIR

18 septembre 1770 - 26 août 1841

Maire de St-Denis
Adjoint au maire de Ste-Rose

Fils de Jean Lenoir, artisan en soierie et Geneviève Martel, Claude Lenoir est né le 18 septembre 1770 à Lyon. Il entra dans le négoce de son père qui fournissait après 1793 les hôpitaux ambulants de la République en toile, chemises et draps. En juin 1793, après la foire de Beaucaire, il se rendit à Montpellier pour s'engager dans les troupes révolutionnaires. Il participa aux opérations dans la Lozère, dans le bataillon des dragons libres.

Pour des raisons non connues, il quitta la France métropolitaine pour la lointaine île de la Réunion en 1798. Suivit-il en cela une filière lyonnaise installée dans l'océan Indien (J. Baptiste Pipon, Béraud) ? Ou voulait-il se faire oublier ou brouiller les pistes ? Car lors de la délivrance de son passeport, le 15 février 1798, il altéra son état-civil, déclarant être né à Péage de Roussillon (en réalité lieu d'origine de son beau-frère Clément) et âgé de 31 ans, alors qu'il en avait 27.

Dans l'île, il s'installa comme négociant et épousa le 18 novembre 1800 à Ste-Marie, Marie-Catherine-Désirée-Tranquille Béraud. La mariée qui n'avait pas 14 ans était la fille du Lyonnais Pierre-Jean-Marie Béraud. Quatre mois plus tard, une demande de divorce fut introduite ; le divorce fut proclamé le 19 juin 1801.

Négociant domicilié à St-Denis, Claude Lenoir traverse dans la discrétion la période difficile des années bonapartistes dans l'île et la conquête anglaise (1810-1815). Capitaine de milices à Bourbon, il est fait Chevalier de la Légion d'honneur le 31 juillet 1816. Il a refait sa vie avec Louise-Zoé Robert en 1812. Ils auront trois enfants : Ernest (1813), Charles (1815) et Louise (1816). Zoé meurt en 1820.

Le retour à la souveraineté française, le 5 avril 1815 consacre Claude Lenoir dans sa situation de notable enraciné dans la vie réunionnaise. Il fait l'acquisition le 29 janvier 1816, en partenariat avec Pierre Gamin, de l'établissement *les Cascades* à Ste-Rose : une sucrerie/guildiverie florissante. Il est également adjoint au maire de Ste-Rose, Louis Preyre de Vallergue.

En 1827, soit après 29 ans passés à la Réunion, Claude Lenoir vend sa part dans le domaine *des Cascades* à son associé, Pierre Gamin, et à Antoine-Augustin Despleissis. À 57 ans, il rentre en France métropilitaine avec ses trois enfants et une rente annuelle, provenant de la vente *des Cascades*, de 40 000 francs-or. Une fortune suffisante pour assurer son confort.

Mais le rêve s'écroule. Les nouveaux acquéreurs sont incapables de payer et il retourne à l'île Bourbon fin 1831 pour sauver sa fortune. La vente de 1827 est résiliée et Lenoir indemnisé.

L'ex-négociant de St-Denis est nommé maire de cette ville dès son retour. Il succède à Paul Maingard, démissionnaire. Il occupe ces fonctions du 2 novembre 1831 au 23 août 1832. Un majorat très court ne lui permettant pas de réaliser des œuvres durables. C'est toutefois sous son administration que l'on note le retour de la cour royale au chef-lieu après son transfert à St-Paul en 1827, et la création d'une école de Droit le 2 mai 1832. De retour aux *Cascades* à Ste-Rose, il épouse à 70 ans Marie-Eugénie Deshayes (dite Honorine), *veuve* de Marie-Joseph Kerourio. Claude Lenoir meurt le 26 août 1841 à Ste-Rose, dans sa propriété Les *Cascades* à l'âge de 71 ans. Il est enterré dans le cimetière de la localité.

L'HOMMAGE ULTIME DE LA RÉUNION

« La mort vient d'enlever au quartier Sainte-Rose un de ses plus honorables habitants et à la Colonie un de ses citoyens les plus distingués. M. Lenoir a été frappé le 27 de ce mois, à l'âge de 72 ans, d'une apoplexie foudroyante. Il est ainsi parvenu inopinément au terme de sa vie, sans infirmité, et sans que les facultés de son esprit aient éprouvé la moindre altération... M. Lenoir, Chevalier de la Légion d'honneur, était arrivé dans cette colonie en 1798, après avoir abandonné la carrière militaire. Par le commerce qu'il exerça honorablement à Saint-Denis jusqu'en 1815, par les fonctions de maire qu'il remplit dans cette ville en 1832, il s'était créé des rapports multipliés dans notre île. Portant dans toutes les affaires et dans tous ses actes la franchise militaire et la sévère loyauté qui étaient le trait distinctif de son caractère, il avait obtenu la confiance générale des habitants de toutes les classes, et s'était acquis la réputation méritée d'un homme prudent, réfléchi et inébranlable dans ses résolutions. »

Feuille Hebdomadaire de l'île Bourbon, 1er septembre 1841

Source

- *Archives familiales/ Pierre Carrias*
- M. Serviable : *Les Maires de St-Denis*, ARSTC, coll. Indigotier, 1990.

Illustration : Débarcadère de Ste-Rose (Roussin)

MS

61

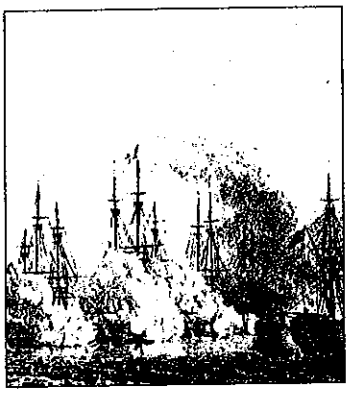

Féréol de LEPERVANCHE

23 juillet 1784 - 3 août 1863

Militaire

Fils d'Eustache de Messières (Mézières) sieur de Lépervanche et de Charlotte-Marguerite-Victoire Bellier dite *Mimi*, Marie-Vincent-de-Paul-Féréol Mézières de Lépervanche est né à Quartier-Français, commune de Ste-Suzanne, le 23 juillet 1784. Sa jeunesse fut marquée par les événements de la Révolution française mais surtout par le panache des victoires bonapartistes en Europe.

En 1803, à l'âge de 19 ans, il s'enrôla dans le régiment des chasseurs de la Réunion. Ce régiment fut détaché à la protection de l'Isle de France. Féréol de Lépervanche fut plus particulièrement affecté à la garde de l'îlot de la Passe au Vieux Grand Port.

Quand l'amiral Linois demanda des renforts d'hommes pour une expédition militaire dans le golfe Persique, le jeune sergent-major de Lépervanche embarqua avec un enthousiasme d'adolescent. L'expédition devait durer 3 mois. Le *Marengo* livra combat sur combat contre les frégates anglaises. Mais brouillé avec Decaen, gouverneur-général des Isles de France et de Bourbon, Linois décida de ramener le *Marengo* en France. Dans l'Atlantique, le vaisseau français tomba sur une escadre anglaise. Le combat est par trop inégal. Après cinq heures d'affrontements et après avoir perdu 300 hommes, le *Marengo* amena son pavillon. Féréol de Lépervanche, blessé, est fait prisonnier. Il est amené en Angleterre et connaîtra l'horreur de la captivité sur les pontons anglais - ces terrifiantes prisons flottantes. Il y restera 5 ans et compromettra totalement sa santé. Mourant, il est renvoyé en France en 1810. Mais le Créole veut se battre pour la France. Incorporé dans le 86e Régiment de Ligne, il passe ensuite comme officier au 29e Régiment d'Infanterie Légère. Mais son état s'empirant, il demande à rentrer à l'île natale.

Embarqué sur un vaisseau américain, il est capturé juste après la sortie du port par une frégate anglaise assurant le blocus. Il est fait prisonnier et retrouvera encore les prisons anglaises. Seul son instinct de survie lui permet de tenir le coup. Après la défaite de Napoléon, il embarque à bord de *l'Éléphant*. La mission est exaltante : reprendre possession de l'île Bourbon, rendue à la France après cinq années de colonisation anglaise. Ainsi en 1815, après 12 ans d'absence le héros retrouve famille et île natale. Mais les joies du retour sont incomplètes ; sa mère était morte un mois avant son arrivée.

LEPERVANCHE (de) Féréol

Il s'installe comme agriculteur. Victime de la crise économique de 1830, il se retire à Salazie dont la colonisation commençait. Sa santé lui causant encore des problèmes, il retourne au Quartier-Français, à Ste-Suzanne où il avait vu le jour. Il fait des essais de sériculture et se lance dans la culture d'une nouvelle richesse : la vanille.

Il meurt le 3 août 1863. Hommage lui fut rendu par Frédéric de Villèle et Aristide Vinson.

L'HOMMAGE DE FRÉDÉRIC DE VILLELE

"Il n'y a que quelques jours encore que nous nous pressions ici autour de la tombe d'un ami. Nous nous retrouvons les mêmes personnes, et chacun semble avoir sur les lèvres les mêmes paroles : *Mors justorum pretiosa apud Dominum* (la mort des justes est précieuse aux yeux du Seigneur).

Notre vénérable ami, M. Féréol de Lépervanche, vient nous donner un nouveau témoignage de cette consolante vérité. Après avoir aimé et servi son pays ; après avoir aimé, chéri tendrement sa famille ; après avoir aimé et servi son Dieu, l'avoir fait aimer et servir par les siens, il s'est endormi dans le Seigneur. Qui n'a admiré cet enfant de notre île, qui, parti comme volontaire, après une longue captivité sur les pontons, après des traverses de toute nature, rendu à sa patrie, se précipita sur ce sol qui l'avait vu naître et l'embrassa dans son élan de reconnaissance et de bonheur ! Quel père fut jamais plus tendre envers ses enfants ! Combien il tenait à leur union ! Combien il leur donnait l'exemple de toutes les vertus domestiques et chrétiennes ! Chaque jour néanmoins il offrait au Seigneur le plus pur de son sang, et si une goutte d'eau donnée au pauvre au nom de Dieu ne doit pas rester sans récompense, comment nous étonner des faveurs divines faites à notre ami ?

Une longue maladie est venue mettre à l'épreuve cette belle âme ; mais elle n'a pu que faire ressortir davantage cette résignation, ce calme, cette piété qui ont touché, édifié tous ceux qui entouraient ce vrai chrétien sur son lit de mort. Ce qui nous fait répéter : *Mors justorum pretiosa apud Dominum.*

Source
Almanach religieux de la Réunion.

Illustration : Bataille de l'îlot de la Passe (coll. privée)

MS

65

Léon de LEPERVANCHE

21 novembre 1907 - 14 novembre 1961

Syndicaliste-journaliste
Député-maire du Port
Père de la départementalisation

Vincent-de-Paul-Marie-Jules-Simon-Léon Mézières de Lepervanche, fils de Jacques-Vincent-de-Paul-Alexis Mézières de Lepervanche et de Zélie Bédier, est né le 21 novembre 1907 à St-Denis dans une famille aisée et bourgeoise. Le premier Lepervanche (Eustache-Jean-Marie) s'était installé dans l'île en 1771 ; originaire du Canada français, ce chevalier breton quitta son pays natal après la cession du Canada à l'Angleterre en 1763. Il mourut à St-André en 1821, après une carrière militaire au régiment de Bourbon.

Elève au lycée Leconte-de-Lisle comme tous les fils de famille, Léon mène la vie insouciante des jeunes gens biens nés. Studieux et pieux, l'enfant de chœur de l'Abbé Hoarau découvre également au lycée le *Manifeste Communiste* de Karl Marx qu'un de ses oncles, surveillant-général au lycée lui glisse entre les mains. Cette enfance choyée, prend fin brutalement à la mort de son père, disparu à 41 ans. Il découvre avec stupeur *"le manque de solidarité de ses proches"*. A la veille de ses examens, il doit abandonner ses études et gagner sa vie.

Rompant définitivement avec son milieu en 1923, il sollicite un emploi subalterne à la Compagnie de Chemin de Fer et du Port de la Réunion (CPR). Journalier jusqu'en 1930, il finira facteur-chef quand il sera licencié du CPR le 28 novembre 1938.

Il milite activement à la Ligue des Droits de l'Homme et du Citoyen où il rencontre le Dr Raymond Vergès (le président), mais aussi Evenor et Simon Lucas, Benjamin Hoarau, Jean Hinglo et Appolina Delpha. L'arrivée au pouvoir du Front Populaire encourage les combats prolétariens. Le 19 avril 1936, le Syndicat Général du Personnel du Chemin de Fer et du Port de la Réunion est créé au cinéma Casino. Avec les dockers et les *"haleurs de pioche"* sera créée le 23 août 1936, la Fédération Réunionnaise du Travail (FRT) affiliée à la CGT française. Grâce à Léon de Lepervanche qui en sera le secrétaire général, cette puissante fédération regroupera 37 syndicats en décembre 1937. De la fusion du FRT avec la Fédération des Fonctionnaires de la Réunion du Dr Vergès naîtra, le 21 juillet 1938, l'Union Départementale Réunionnaise des Syndicats et Fédérations. Au lendemain des grèves d'août 1938, Lepervanche sera licencié du CPR.

La guerre met une pause aux revendications ouvrières. Pour survivre il exerce de petits métiers (docker, marchand de manioc) et poursuit ses activités syndicales. Sous le régime pétainiste d'Aubert, il sera emprisonné.

de LEPERVANCHE Léon

Depuis juin 1937 il est conseiller municipal du Port, et en octobre de la même année conseiller général de St-Paul. Maire de la ville du Port du 27 mai 1945 à 1959, il sera député de la Réunion de 1945 à 1951, et président du Conseil Général en 1946. Avec des députés de l'outre-mer, il va initier la loi du 19 mars 1946 qui fera de la Réunion un département français.

Une vie privée tumultueuse, l'échec de son journal *le Communiste*, lancé le 5 août 1944 et qui disparaît le 30 novembre 1950, des divergences de vue avec d'autres dirigeants de son parti assombrissent la fin de sa vie. Des problèmes de santé l'obligent à se retirer à Trois-Bassins. Il meurt le 14 novembre 1961 à l'âge de 54 ans.

EMEUTIER

"Au cours des 15 ans de ma carrière au CPR, j'ai été journalier pendant 7 ans et lors de ma démission je touchais la solde fantastique de 870 francs. Depuis, j'ai été successivement docker, mastroquet, garçon de magasin, bazardier et marchand de manioc(...).
Emeutier, je l'ai été et le demeure.
Si avec d'autres camarades je n'avais pas accepté la responsabilité des grèves de 1936/1937, le travailleur créole n'aurait jamais bénéficié des lois du Front Populaire et continuerait peut être à assurer 12 heures de labeur par jour."

Léon de Lepervanche,
Réponse à M. Vauthier, *Le Communiste*, 13 juillet 1945

Source

- *Témoignages* 29 novembre 1989
- *Le Communiste* (1PER 87/1)

Illustration : Léon de Lepervanche (Jibé)

62

Louis LE SINER

? - 22 mai 1891

Maire de St-Denis

Louis-Marie Le Siner arriva enfant dans l'île avec ses parents. Après des études au lycée de St-Denis, il repartit pour la France afin de faire sa médecine. À son retour, le Dr Louis Le Siner s'établit à St-Denis où son cabinet ne désemplit pas.

S'engageant rapidement dans la vie culturelle locale, il fut membre fondateur de la *Société des Sciences et Arts* enregistrée le 27 décembre 1855. Il succéda à Louis Crivelli et à Morel comme troisième président de la Société. Il occupera les mêmes fonctions à la *Société des Courses*.

Son engagement dans la politique locale fut naturel. Pendant 30 ans, il sera conseiller municipal de St-Denis. Sous l'Empire, il fut conseiller général, mais resta attaché à ses convictions de républicain libéral. Dans la foulée de la déclaration de la République, le 3 novembre 1870, des élections municipales eurent lieu les 26 février et 5 mars 1871. Le Dr Le Siner fut élu dans la 1re section de St-Denis. Le gouverneur de Lormel le choisit alors comme maire du chef-lieu à compter du 1er avril 1871. Son majorat durera onze ans, jusqu'au 25 mai 1882.

Son combat sera pour la laïcité et l'eau. De dix-sept en 1871, les fontaines publiques seront bientôt au nombre de cinquante, placées même dans les points les plus reculés de la ville. En séance du 29 novembre 1873, le projet de l'école laïque et gratuite des filles du Camp Ozoux fut adopté. En 1882, le Conseil vota l'acquisition de l'immeuble Bédier, rue de la Fontaine, destiné à l'École Centrale laïque et à l'École Normale d'enseignement primaire pour un coût de 12 500 F.

Le 1er juin 1879, St-Denis est en ébullition. Par une décision du gouvernement Cuinier, en application du décret présidentiel du 2 avril 1879, la démonétisation des Kerveguen fut annoncée. Pour éviter l'émeute et ne pas pénaliser les petites gens, le maire Le Siner décida que les caisses municipales continueraient d'accepter les 227 000 Kreutzer introduits par la famille Kerveguen en 1859.

Lors de l'inauguration du chemin de fer, le 11 février 1882, il présida, le soir, un grand banquet républicain. Il était encore présent, le lundi 20 février 1882, le premier jour de l'exploitation du train pour les voyageurs et les marchandises.

LE SINER Louis

Le *Dupleix* arrive à St-Denis le 27 avril 1882, apportant la loi du 28 mars 1822 : chaque municipalité pouvait élire dorénavant le maire et les adjoints à bulletin secret. Mais au préalable chaque conseil municipal devant être au complet, des élections de remplacement eurent lieu les 4 et 11 mai. Et le jeudi 25 mai 1882, le conseil municipal de St-Denis se réunit sous la présidence du doyen d'âge et Maire en place Louis Le Siner. Le Siner ne bénéficia pas de la prime du sortant, et c'est Gabriel Lahuppe qui fut élu de justesse par 11 voix contre 10. Il n'en conservera aucune amertume.

Le Dr Louis Ozoux le décrit ainsi : *"Le Siner petit, courbé, toujours en habit, haute forme et cravate blanche qui trottinait perpétuellement pressé, on l'appelait le Père Sisi".*

Vénérable de la Loge Amitié, décoré des Palmes académiques et de la Légion d'honneur, redevenu simple conseiller municipal, il meurt le 22 mai 1891.

LE PERE SISI

"M. Le Siner, cet homme si doux, si bon, si compatissant, laisse une mémoire sans tache et un nom justement honoré. Tous ceux dont il était l'ami, et c'est la communauté tout entière, garderont pieusement son souvenir. Jamais ils n'oublieront que par son âge, par ses mérites et par ses longs et précieux services, il était le plus aimé de nos médecins et l'un de nos meilleurs concitoyens".

Salazien-Moniteur, mai 1891

Source
M. Serviable, *Les Maires de St-Denis*, St-Denis, Indigotier, 1992

Illustration : Louis Le Siner (ADR)

MS

64

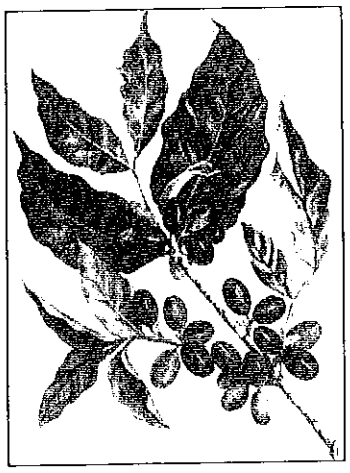

Julien du Rongouët LE TOULLEC

1688 - 5 octobre 1722

Administrateur
Gouverneur intérimaire

Julien du Rongouët Le Toullec voit le jour à Vannes dans le Morbihan. Il entre au service de la Compagnie des Indes et il est affecté le 1er octobre 1717 à l'île Bourbon avec rang d'aide major. Il arrive dans l'île en juillet 1718 par *Le Courrier de Bourbon*. Sa fonction, en sus de pouvoir recevoir les actes, est d'exploiter une habitation entre St-Denis et La Possession pour le compte de la Compagnie. En effet, cette dernière misait sur le café et sur la nouvelle équipe dirigeante de Bourbon (Beauvollier de Courchant, Champion, Le Toullec) pour obtenir rapidement des résultats financiers dans l'île.

Le 18 novembre 1718 il prête serment comme conseiller provincial. Après la mort du major Etienne de Champion le 14 janvier 1720, il lui succéda et fut titularisé dans le poste de major le 8 mai 1721, Paul Sicre de Fontbrune devenant son adjoint.

La Toullec délaissa St-Denis pour prendre la direction d'une habitation dans le Sud, entre la rivière St-Etienne et la Ravine-du-Gol. Avec un prêtre et un chirurgien, il se trouvait à la tête d'une exploitation de 150 esclaves et 15 commandeurs.

Le 20 septembre 1715, l'Isle de France devenait française par la prise de possession effectuée par Guillaume Dufresne d'Arsel arrivé sur *Le Chasseur*. Une deuxième prise de possession par Garnier du Fougeray se fera le 23 septembre 1721. Entre temps, le 2 avril 1721, l'Isle de France était cédée à la Compagnie des Indes et Denis de Nyon en obtenait la commission de gouverneur et d'ingénieur.

Le 10 octobre 1721, le Conseil de Bourbon décida d'occuper l'Isle de France et fit construire une barque à cet effet. Mais le retour du *Courrier de Bourbon* le 22 novembre 1721 modifia quelque peu cette décision. Le capitaine Gillet fut convaincu qu'il fallait d'urgence transporter des colons dans l'île voisine afin d'empêcher que d'autres puissances ne l'occupassent et ne menacent la sécurité de Bourbon.

Le 1er décembre 1721, Le Toullec reçut de Beauvollier de Courchant une commission de gouverneur pour commander temporairement l'île. Et le 13 décembre, à la tête de 16 Bourbonnais, il embarqua à bord du *Courrier de Bourbon*. L'expédition mouilla au port Nord-Ouest le 24 décembre.

LE TOULLEC

Le Toullec fit descendre à terre hommes et bétail et fit bâtir des cases à côté d'une rivière. C'est le noyau du futur Port-Louis.

La petite colonie subit son premier cyclone début janvier 1722. Peu après, il décida d'explorer l'île. Le 14 janvier, une petite troupe se mit en marche pour en faire le tour. Elle rentra le 5 février ayant laissé deux hommes avec un drapeau au port Sud-Est. Le verdict de Le Toullec fut assez négatif : l'île était «*inhabitable par les rochers*» et offrait peu d'avantages à part les points d'ancrage. Il prit alors la décision de renvoyer dix de ses compagnons le 2 mars par le *Courrier de Bourbon*.

Le Toullec découvrit également que l'île n'était pas déserte. Sur les hauts plateaux, près de la Grande Rivière, il rencontra un allemand Wilhems Leichnig dans une habitation avec quelques esclaves. Ce personnage inattendu allait laisser son prénom à la toponymie des hauts plateaux mauriciens (Plaines Wilhems) et son nom à une famille créole réunionnaise car il s'installera à Bourbon et épousera Pélagie Lebon.

Le 6 avril 1722 *L'Atalante* arriva à l'Isle de France avec à son bord Denis de Nyon, gouverneur titulaire. Le Toullec lui remit l'administration de l'île et repartit pour Bourbon avec ses hommes par *L'Atalante* le 20 avril. Il mourut quelques mois après, le 5 octobre 1722, à l'âge de 34 ans. Il sera promu lieutenant du roi le 16 janvier 1723... après sa mort, l'information de son décès n'ayant pu parvenir à temps en France.

> «Je vous remets encore ci-joint la soumission de la demoiselle Le Toullec de Manerun de payer à la caisse de votre concession la nourriture, suivant le règlement de la Compagnie, du nommé Claude Bienvenue et de sa femme, embarqués sur ledit vaisseau pour passer à ladite île, pour économe de l'habitation qui provient du feu sieur du Ronguet Le Toullec, mort lieutenant du roi au dit lieu».
>
> **Despremenil,** Lettre au Conseil Supérieur de Bourbon
> 16 février 1733

Source

- A. Lougnon, *L'Ile Bourbon pendant la Régence*, Paris, 1956
- R. Béchet in *Dictionnaire de Biographie Mauricienne*

Illustration : Le café (A. Roussin, *Album de la Réunion*)

65

Frédéric LEVAVASSEUR

15 février 1811 - 17 janvier 1882

Prêtre antiesclavagiste

C'est à Ste-Marie le 15 février 1811 que naquit Pierre-Louis-Frédéric Levavasseur, fils de Sidonie Bernardy de Sigoyer originaire d'Apt et de Louis Levavasseur dont le père, Louis-François, quitta la France en 1783 pour se fixer à Bourbon avec une charge dans l'administration coloniale.

Le jeune Frédéric s'embarqua en mai 1829 pour Nantes et Paris pour faire son droit et tenter l'entrée à Polytechnique. Les dernières paroles de son père qui avait observé avec inquiétude le penchant de son fils pour la religion furent : «*Sois tout ce que tu voudras, mais jamais prêtre ; car alors je te renierai pour mon fils*».

Mal à l'aise à Paris, il se retira à Versailles dans une école préparatoire à St-Cyr et à Marine dirigée par M. Millet. Angoissé par ses problèmes d'orientation future et la réaction paternelle, il rata ses examens alors que la vocation ecclésiastique se faisait de plus en plus forte.

A Bourbon les événements politiques de 1830 et des cyclones successifs achevèrent de ruiner M. Levavasseur père. Un seul espoir restait : le retour de Frédéric qui reprendrait les affaires. Le mariage de sa sœur Constance avec Boyer de la Giroday, beaucoup plus capable que lui et que son frère Victorin de rétablir la situation désespérée de la famille le décide. Il serait prêtre. Sa mère n'y mit qu'une condition pour donner son consentement : celle de revoir son fils encore une fois.

Et un soir de décembre 1835 le jeune Frédéric se présenta aux siens à Ste-Suzanne dans son nouvel habit de clerc. Son séjour dans l'île lui permit d'appréhender le problème de l'esclavage des Noirs et de jeter les germes d'une vocation chez ses deux cousines Aimée Pignolet de Fresnes et sa sœur, futures fondatrices d'une congrégation nouvelle *Les filles de Marie*. Il retourne à Paris en juin 1836 et rentre au séminaire à Issy où il fait une rencontre déterminante, celle du père Libermann.

Ordonné prêtre en 1841, il arrive le 10 juin 1842 pour un apostolat difficile qui durera 7 ans à Bourbon. Il y sera pour tous «*le prêtre des Noirs*». Avant de quitter l'île le 28 novembre 1849, il aura la joie d'être témoin de l'abolition de l'esclavage le 20 décembre 1848.

LEVAVASSEUR

A la mort du Père Libermann, il sera pendant 22 ans l'assistant du nouveau supérieur général, le père Schwindenhammer auquel il succédera comme vicaire général de la congrégation du St-Esprit et du St-Cœur de Marie le 10 mars 1881. Il meurt l'année suivante, le 17 janvier 1882. Ses restes mortels retourneront à la Réunion le 8 mai 1969.

L'ARRIVEE A BOURBON LE 10 JUIN 1842

En sortant de l'embarcation qui du navire nous transportait à terre, je ne rencontrai personne ; c'était à la nuit tombante. Je me dirigeai vers l'église ; au haut de la rue qui y conduit, je me trouvai tout à coup entouré d'une foule de nègres et de négresses vêtus de blanc, qui me saluèrent avec un respect mêlé de joie. Touché moi-même de ce spectacle inattendu, je pensais bien qu'ils avaient pris part ce jour-là à une cérémonie de baptême ou de première communion. Je les saluai de mon sourire le plus affectueux et continuai ma marche vers l'église. La trouvant fermée, je me mis à genoux sur le seuil pour adorer Notre Seigneur et m'offrir à lui par le Saint-Cœur de Marie. Je me rendis ensuite au presbytère où l'on m'apprit que, en effet, l'on avait fait le matin une première communion de cent et quelques Noirs et que les persévérants de l'année précédente, en nombre presque égal, les avaient accompagnés à la Table Sainte. Leur piété à tous était si touchante qu'ils avaient arraché des larmes aux assistants. Je fus bientôt dans les bras de leur missionnaire, M. Monnet, excellent prêtre originaire du diocèse de Cambrai. En apprenant que je venais pour la Mission des Noirs, sa première parole fut pour demander à être admis dans notre Société...

Fr. Levavasseur

Source

Mgr Alexandre Le Roy, *Le Père Levavasseur*, St-Denis, Mascarin, 1989

Illustration : Père Levavasseur (*Archives Départementales de la Réunion*)

63

Olivier LE VASSEUR (dit La Buse)

circa 1680 - 7 juillet 1730

Pirate

Olivier Le Vasseur est né à Calais vers 1680. Il se fit connaître aux Antilles dans l'organisation de l'île de la Providence. Cette association de pirates fut démantelée en 1718 par le commodore anglais Rogers. Le Vasseur dit *La Buse* décida d'opérer sur la côte de l'Afrique de l'Ouest autour du Sierra Leone, de concert avec un autre pirate (Edward England) avant de changer d'air et de passer dans l'océan Indien qui offrait de meilleures perspectives. Il s'installa à Madagascar, sur la route des Indes où se trouvait déjà dans la région de Diégo Suarez une république de pirates fondée par Misson et le moine défroqué Caraccioli : *Libertalia*. Au début du XVIII[e], elle fut détruite et pillée par les Malgaches et les pirates se déplacèrent à l'île Ste-Marie.

De nombreux pirates harcelés par les forces navales anglaises et françaises furent tentés par l'amnistie proposée par les autorités françaises de Bourbon. Devant le choix (la potence ou l'aman) beaucoup choisirent le pardon. Pas La Buse.

En juillet 1720, son vaisseau *La Reine des Indes* ayant fait naufrage à Mayotte, il prit le commandement du *Victory*, appartenant au pirate Taylor qui passa sur *La Défense*. Ils écumèrent ensemble les îles de l'océan Indien.

En avril 1721 (le 8 dit Johnson, le 20 selon Garnier du Fougeray) La Buse capture en pleine rade de St-Denis le vaisseau portugais *La Vierge du Cap* qui transportait à Lisbonne le comte d'Ericeira, vice- roi des Indes et l'archevêque de Goa. Et le tout à la barbe du gouverneur Desforges-Boucher. Une médiation fut quand même tentée et La Buse consentit à relâcher le vice- roi mais garda le vaisseau et sa riche cargaison. Le partage se fit à l'île Ste-Marie et dans l'orgie qui suivit, «*80 pirates en crevèrent*».

La Buse rebaptisa *La Vierge du Cap* en *Le Victorieux* et captura de nombreux vaisseaux dont *La Duchesse de Noailles* appartenant à la Compagnie des Indes. Plusieurs tentatives furent faites pour amadouer La Buse.

A la fin de 1724, on lui délégua un nouveau messager, le chevalier De Pardaillon, avec une lettre de clémence. On accordait à La Buse toute facilité pour amener des esclaves ; on disait même : «*nous concevons fort que vous... voudrez vivre d'une façon distinguée et conforme au rang que vous avez eu de capitaine de corsaire*». Mais il ne revint pas.

LE VASSEUR

En 1730 Pierre-Benoist Dumas qui avait succédé à Boucher comme gouverneur de Bourbon commandita une opération militaire contre La Buse. Le capitaine Lhermitte, commandant *La Méduse* armée par la Compagnie des Indes, un soir de beuverie, s'empara du «*vieil oiseau de proie*» par ruse.

C'est couvert de chaînes que La Buse débarqua à St-Paul le 26 avril 1730. Il fut jugé le 7 juillet 1730 par le Conseil Supérieur de Bourbon, présidé par le gouverneur général Dumas. Convaincu de crimes de pirateries, le forban fut condamné à être pendu et étranglé jusqu'à ce que mort s'ensuive.

L'arrêté sera accompli le jour même. En chemise, la corde au cou, une torche ardente à la main, il sera exécuté à St-Denis. Le cadavre restera là pendant 24 heures, puis le corps sera exposé sur la plage de St-Paul pour servir d'exemple aux autres pirates. Sa tombe se trouve au cimetière de St-Paul, mais son emplacement reste très contesté.

La tradition orale veut qu'il ait jeté à la foule qui assistait à son supplice un cryptogramme qui, s'il était déchiffré, révélerait le lieu du trésor.

LE MESSAGE MYSTERIEUX

«Vous êtes *Curieuse*, *Cousine Thérèse*, et vous *Marianne* et vous *Félicité* de connaître la *Silhouette* de l'archipel où gît ce trésor ? Mystère et Discrétion? Pour que vous ne preniez pas *la Mouche*, je vous convie à une promenade dans la *Belle Ombre* d'un *Beau Vallon*, comme dans un port de *Consolation*».

Source : *Le Flibustier Mystérieux*, Ch. de la Roncière

Tous les mots en italiques sont des noms de lieux aux Seychelles.

Source

Ch. de la Roncière, *le Flibustier Mystérieux*

Illustration : Pierre tombale de pirate, cimetière de St-Paul (*Archives Départementales de la Réunion*)

51

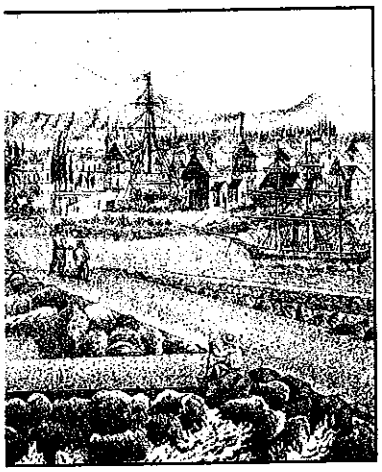

Victor LE VIGOUREUX de KERMORVANT

11 décembre 1877 - 17 janvier 1945

Maire de St-Pierre

Fils et petit fils d'hommes de loi, Victor est né à St-Pierre le 11 décembre 1877. Après des études de droit il va prendre la suite de son père, Charles Le Vigoureux, comme avoué à St-Pierre. Son père, ancien président du Conseil Général mourut le 7 mai 1906.

Son engagement dans la politique fut presque naturel. Il occupa pendant longtemps le fauteuil mairal de St-Pierre. Conseiller général du canton saint-pierrois, il fut élu vice- président de l'assemblée départementale.

Retiré de la vie politique, il fut choisi comme conseiller privé du gouverneur.

Gaulliste de la première heure, il dut subir de la part des autorités pétainistes vexations et injustices.

Honoré de la croix de la Légion d'Honneur, il eut le bonheur de voir la troisième de ses filles devenir la première avocate à prêter serment dans les colonies françaises. De ses quatre filles, l'aînée épousa Jean Farchy, professeur agrégé en poste en Indochine, la cadette épousa Marc Nas de Tourris, avoué à St-Denis, la troisième épousa Fernand Colardeau, avocat à la Cour d'appel comme Jean Vinson qui épousa la benjamine.

Il décéda au Tampon à 68 ans dans la nuit du mardi 16 au mercredi 17 janvier 1945 et l'inhumation eut lieu à St-Pierre le 18 janvier 1945.

de KERMORVANT

ADIEU A KERMORVANT

«Ardent patriote, il souffrit cruellement des malheurs de la Mère-Patrie mais jamais ne désespéra d'elle. Aussi se refusa-t-il toujours à joindre le camp des défaitistes et, dès la première heure, se rangea derrière le général de Gaulle. Son attitude lui valut d'ailleurs de la part du gouvernement pétainiste, qui sévissait alors ici, bien des injustices et de pénibles vexations.
Il n'eut pas la joie, qu'il espérait ardemment, de la victoire. Mais au moins connut-il la libération de la France et l'aurore du triomphe final».

Obituaire, *Le Peuple*, 29 janvier 1945

Source
Discours nécrologique in *Le Peuple* du 25 janvier 1945

Illustration : St-Pierre (A. Roussin, *Album de la Réunion*)

66

Jean-Baptiste LISLET-GEOFFROY

23 août 1755 - 8 février 1836

Homme de sciences

Jean-Baptiste n'avait uniquement qu'un prénom et pas de père quand il est né le 23 août 1755 à St-Pierre. Il n'était que *«fils de Niaman, négresse de Guinée libre»*. Marie-Geneviève Niaman, sa mère, était fille de Tonca Niaman, roi de Galam ; elle est née sur le fleuve Sénégal au lieu-dit Tisabou. Son père fut tué dans une razzia et elle fut vendue à l'âge de neuf ans comme esclave à des agents de la Compagnie des Indes. Envoyée à l'Isle de France où elle vécut de 1730 à 1746, elle fut rachetée à Mahé de Labourdonnais par Jean-Baptiste Geoffroy, ingénieur de la Compagnie. Il l'affranchit et l'emmena à Bourbon avec lui.

M. Geoffroy habitait L'îlet (lislet) du Bassin Plat ; le jeune Jean-Baptiste qui d'ailleurs tira son nom de ce lieu-dit, reçut de lui les premières leçons de dessin et de mathématiques. Dès 15 ans, l'enfant prodige entra dans les Ponts et Chaussées comme travailleur de base. En 1771, il fait partie de l'expédition Commerson au volcan de la Fournaise en compagnie du chevalier de St-Lubin et d'Honoré de Crémont. C'est en souvenir de cette expédition que B. de St-Vincent donna son nom *(Piton Lislet)* à un pic montagneux. A cette occasion, Jean-Baptiste acclimata à la plaine des Cafres des fraisiers d'Europe venant du jardin de M. Geoffroy à Port-Louis.

Jean-Baptiste Lislet partit alors pour l'Isle de France sous les ordres de Tromelin. Il participa aux travaux d'aménagement de la rade de Port-Louis. Tromelin va parfaire les connaissances du jeune homme en mathématiques et en astronomie avant de l'employer comme aide pilote. En 1780, il est nommé dessinateur de génie à l'Isle de France. On lui devra l'amélioration de la cartographie des îles du Sud-Ouest de l'océan Indien (Isle de France, Bourbon, Seychelles, Madagascar). En appréciation de ce travail, il fut l'objet le 23 août 1786, jour de ses 31 ans, d'une rare distinction : il est fait membre correspondant de l'Institut. Son prestigieux correspondant sera le duc de Rochefoucauld. En 1787, il obtient la commission d'ingénieur géographe.

En 1788, de retour à Bourbon, il concéda à sa mère par acte du 9 février 1788 la jouissance de la propriété Lislet à St-Pierre. Jean-Baptiste Lislet sera le premier à Bourbon à bénéficier du nouveau décret du 25 janvier 1793 sur l'adoption. Par acte du 23 juin 1794 établi par Leclerc de St-Lubin de l'étude du notaire Burel à St-Pierre, M. Geoffroy déclarait que : *«n'ayant ni enfants, ni parents qui fussent venus le rejoindre à Bourbon ; mû d'une vive tendresse pour le fils de Marie-Geneviève Niaman, il adopte pour son*

LISLET-GEOFFROY

fils, Jean-Baptiste Lislet, né le 23 août 1755, fils de Marie-Geneviève Niaman ; voulant qu'il prenne son nom et partage comme tel sa succession.» Jean-Baptiste s'appellera dès lors *Lislet-Geoffroy.*

La Révolution va permettre à ce *«libre de couleur»* de prendre toute sa place dans l'élite de la société créole. En 1801, il va d'ailleurs fonder *la Société des Sciences et des Arts de l'Isle de France.* Officier-adjoint du génie militaire en 1794, capitaine en 1803, c'est lui qui fut nommé chef de la commission du génie par Decaen pour la remise de l'île aux Anglais en décembre 1810. Son tact plût à Farquhar qui lui demanda de rester dans la colonie et lui offrit un emploi.

Le 4 janvier 1816, Jean-Baptiste Lislet-Geoffroy devenu sujet britannique se voit confier la charge du *Dépôt des Chartes et Journaux de l'île Maurice.* Il va passer le reste de sa vie à terminer un important travail sur la climatologie.

Il meurt le 8 février 1836 à la rue d'Artois à Port-Louis à l'âge de 81 ans. A la séance du 27 juillet 1836, François Arago va prononcer à l'Académie des Sciences l'hommage au défunt. Par arrêté préfectoral du 4 juin 1976, le lycée technique du Butor (St-Denis) porte le nom de Lislet-Geoffroy.

HOMMAGE A TROMELIN

«Ne pouvant me procurer des maîtres, M. de Tromelin voulut bien m'assister de ses conseils et me donner des encouragements. C'est à ce généreux protecteur que je dois le peu de talent que j'ai pu acquérir et mon avancement dans le service. Croyant voir en moi des dispositions pour la Marine, le Chevalier de Tromelin m'employa aux travaux du pont neuf dont il était chargé. Là, ayant à ma disposition ses livres et ses instruments, je m'appliquai à l'étude des mathématiques et de l'astronomie».

J.B. Lislet-Geoffroy

Bibliographie

Memoir and Notice Explanatory of a Chart of Madagascar and the North-Eastern Archipelago of Mauritius, London

Sources

- R.O. Béchet, *Dictionnaire de Biographie Mauricienne*
- Mgr Nagapen in *La Gazette des Isles* n° 2

Illustration : Lislet-Geoffroy (A. Roussin, *Album de la Réunion*)

63

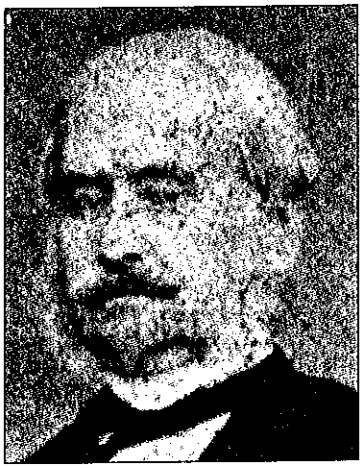

Louis-Hippolyte de LORMEL

18 octobre 1806 - ?

Gouverneur de la Réunion

Louis-Hippolyte de Lormel est né le 18 octobre 1806 à Lésina en Dalmatie. Son père, originaire de Paris, servait comme chirurgien dans l'armée impériale française. Sa mère, Elizabeth Angélini était d'une vieille famille dalmate. Peu après sa naissance, les de Lormel rentrent en France.

Après des études de droit, Louis de Lormel entre chez un notaire à Paris où il devient clerc. Il souhaite alors —sans succès— obtenir la concession d'une étude de notaire à Alger. Néanmoins, il entre en 1841 dans l'administration algérienne comme commis principal à la Direction de l'Intérieur. Il y restera jusqu'en 1859. Après la révolution de 1848, il est nommé secrétaire-général de la Préfecture d'Oran par le général de Cavaignac, avant d'occuper les mêmes fonctions à Constantine. Chevalier de la Légion d'Honneur en 1851, il est fait sous-préfet de Bône, puis sous-préfet de Philippeville le 15 août 1852. En 1854, il est nommé conseiller civil, rapporteur au Conseil du gouvernement. Le 11 décembre 1858 il devient secrétaire du Conseil supérieur du nouveau ministère de l'Algérie et des colonies. Il prend son poste à Paris mais rêve de soleil et de destinations lointaines.

Le 21 novembre 1859, un décret le nomme directeur de l'Intérieur à la Guadeloupe ; il deviendra le gouverneur de l'île le 23 avril 1864, en remplacement du général Frébault, avant d'être nommé à la Réunion par le décret du 31 août 1869.

Louis de Lormel arrive dans l'île le 27 septembre. Il inaugure dans l'île la liste des gouverneurs civils, après les bévues du militaire Dupré. Sa prise de fonction va coïncider avec le premier anniversaire des tragiques événements de Saint-Denis. Redoutant à cette occasion le débordement de manifestations-souvenirs il sait prendre des mesures préventives. Le 2 décembre 1869 se passe sans trouble majeur. L'île semble alors sortir de la situation de marasme dans laquelle elle végétait. La confiance renaît. C'est par un télégramme du 20 juillet, arrivé le 5 août, que la colonie apprendra la déclaration de guerre entre la France et la Prusse. Le 24 septembre, les Réunionnais apprirent la défaite de Sedan et la chute de l'Empire.

Le 3 novembre, sur la Place du Gouvernement en présence de hautes autorités civiles et militaires et devant une foule énorme, le Gouverneur prononce la proclamation de la République dans l'île.

LORMEL (de) Louis-Hippolyte

Le 9 février 1871 est publié le décret permettant l'élection du Conseil général au suffrage universel. Les élections sont fixées le 13 février. Le 8 mars les 24 élus du Conseil général se réunissent en session. Le Conseil général doit débattre de l'autonomie financière des communes, du traitement des instituteurs et de la réorganisation du service de police. La nouvelle de la paix avec la Prusse est connue le 15 mars. A la suite de la mort de son épouse survenue à St-Denis le 13 avril 1872, le gouverneur de Lormel va interrompre ses fonctions du 21 septembre au 22 novembre 1873.

L'administration du gouvernement de Lormel va être marquée par le développement des écoles primaires. Paradoxalement ce mouvement se fait alors qu'il n'y a plus dans l'île de responsable de l'instruction primaire.

Faisant valoir ses droits à la retraite, il quitte l'île le 18 septembre 1875. De ses 2 enfants, l'aîné mourut le lendemain de sa naissance, et le cadet, lieutenant d'Infanterie de Marine, deviendra chef d'état-major auprès de son père.

L'ADIEU À LA RÉUNION

"Autorisé à rentrer en France sur ma demande après 6 ans de gouvernement, j'adresse à la Colonie au moment de mon départ de sympathiques adieux. Je remercie tous mes collaborateurs civils et militaires du concours éclairé, zélé, utile qu'ils m'ont prêté. Je remercie le Conseil général, la Magistrature, le Clergé, les municipalités et la population de la confiance qu'ils m'ont témoignée et qui m'a soutenu dans les difficultés de la tâche dont j'étais chargé et que j'ai la satisfaction d'avoir pu achever.

Si l'occasion m'est offerte de continuer de servir en France les intérêts de la Colonie, mon dévouement lui reste acquis. J'adresse au ciel, mes vœux les plus ardents pour sa prospérité. Adieu chers amis, conservez-moi un bon souvenir en échange des vives affections que je vous garde.

Vive la Colonie !

Louis de Lormel

Source
R. Lucas / M. Serviable, *Les Gouverneurs de la Réunion*, CRI, St-Denis, 1986.

Illustration : L. de Lormel (ADR)

MS

64

Jacques LOUGNON

29 octobre 1920 - 11 novembre 1997

Enseignant
Chroniqueur

Né le 29 octobre 1920 à St-Denis, Jacques Lougnon fût le fils d'un officier de marine et le petit fils du dernier «*directeur de l'intérieur*» qui débarqua dans l'île en 1878. L'enfance de Jacques Lougnon est marquée par deux grandes maladies. Il n'a que 7 ans et fréquente l'école de l'immaculée conception à St-Denis, lorsqu'il contracte de paludisme. Les médecins l'envoient à Cilaos, où le climat lui permet de surmonter l'infection. A 10 ans c'est la typhoïde ! Ses parents décident de le faire soigner en Métropole. Il poursuit ses études chez les pères et obtient son baccalauréat à Grenoble et Clermont-Ferrand puis sa licence-ès-lettres à Montpellier et à Toulouse.

En 1945, il rentre à la Réunion. Il est nommé professeur de français au lycée Leconte de Lisle. Il y enseigne jusqu'en 1971, année où il demissionne à cinquante ans pour se consacrer à la vie de paysan dans son domaine de la Petite-France, sur les hauteurs de St-Paul.

Parallèlement à ses fonctions officielles d'enseignant puis d'homme de la terre Jacques Lougnon mène une véritable carrière de journaliste chroniqueur. Il est à l'initiative du «*Courrier des lecteurs*». Pendant plus de 35 ans, il réagit à l'actualité au moyen de «*billets d'humeur*» qui paraissent dans les journaux. Ses articles dénoncent avec humour et piquant les aberrations et les lenteurs de l'administration. Il prend position sur tout ce qui concerne la vie sociale, culturelle et économique de la Réunion. Pour toutes ses prises de bec et sa plume, gardienne du bon sens, il est surnommé «le vieux tangue».

Engagé dans la lutte pour la citoyenneté, il défend le sens civique, les valeurs de cœur et les droits de ses compatriotes. Avec ses trois frères aînés, dans les années soixante, il réussit à faire abroger une loi forestière qui voulait déposséder, au bénéfice de l'Etat, tout paysan propriétaire de terrain situé entre 1000 et 1400 mètres d'altitude. C'est également grâce à ses actions que l'ancien sentier du Maïdo est devenu la route forestière aux multiples aires de pique-nique pour le plaisir des touristes et des familles réunionnaises.

Avec bulldozer et bétonneuse il pose des kilomètres de tuyaux qui amènent l'eau aux agriculteurs pauvres dans les hauts de St-Paul. Des opérations qu'il finance souvent de ses propres deniers. Attaché aux traditions et au bon goût, il milite pour l'utilisation

des bardeaux dans la toiture et les façades des cases créoles.Il trouve encore le temps d'écrire sur la poésie de Leconte de Lisle et d'Eugène Dayot. Il signe plusieurs ouvrages où il explique l'œuvre et la philosophie des deux poètes St-Paulois. Il entreprend également de publier la compilation de ses lettres au courrier des lecteurs.

Catholique pratiquant, Jacques Lougnon fait bâtir une chapelle à la Petite France. L'un de ses derniers combats aura été de rendre son cachet d'antan à l'église du Guillaume. Un clocheton en bois de tamarin a donc repris place au sommet de l'édifice. C'est dans cette même église que son cousin Monseigneur Aubry a prononcé l'hommage funèbre.

Jacques Lougnon est décédé le 11 novembre 1997 des suites d'un accident de voiture survenu sur la route du littoral face à la Grande Chaloupe. *le vieux tangue*, dans un dernier dévouement, était parti étudier l'aménagement d'arrêts de bus par les habitants du secteur. Sa disparition fut ressentie comme un trait rayant la carte à l'endroit de la Petite France.

LA MÉMOIRE D'UN FONCTIONNAIRE

Certains pourraient penser, à la suite de mon billet sur «Mafate et l'Administration», que mon orgueil n'a d'égal que mes prétentions. C'est mal connaître l'homme qui cherche toujours un bon garant pour s'assurer qu'il ne va pas à la dérive. Et quel meilleur répondant pour Mafate que M. Pierre Moulin, le dernier conservateur des Eaux et Forêts qui assura ici la conversion de ce service en l'ONF d'aujourd'hui ?

De 1961 à 1973 il renonça à plusieurs propositions d'avancement pour achever l'œuvre qu'il avait à cœur d'accomplir dans notre île : transformation des pare-feu inefficaces et coûteux de la forêt de l'Etang-Salé en golf verdoyant et rémunérateur ; parc des oiseaux et zoo ; ouverture de routes forestières qui sont nos belles routes touristiques (Volcan - Maïdo - Bébour - Makes - Plaine d'Affouches - Cap Noir - Bellier - routes des tamarins et des cryptomerias); construction d'un bel immeuble en face de l'évêché pour les services de l'ONF. Mais bientôt il dut laisser ces bureaux devenus trop exigus et créa «le château» de la Providence qui domine la capitale dans un cadre plus sylvestre.

Quel poids nos petits idéologues d'aujourd'hui en face d'un tel fonctionnaire ? Qu'ils honorent au moins sa mémoire en suivant son programme. C'est la grâce que je leur souhaite.

Jacques LOUGNON

Bibliographie
Quinze années d'actualités (3 tomes)

Source
Archives Familiales

Illustration : Jacques Lougnon *(Archives Familiales)*

MAF

66

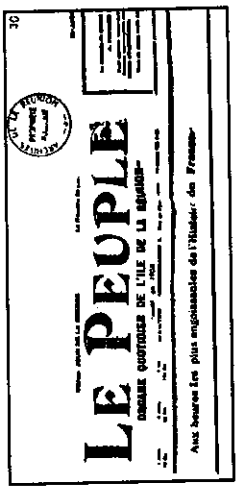
LE PEUPLE

Ariste LOUPY

11 août 1869 - 10 décembre 1931

Avocat-conseil à la Colonie

Fils du notaire Pierre-Louis-Aristide Loupy et de Marie-Jeanne de Floris, Pierre-Ariste Ahmary Loupy est né à St-André le 11 août 1869.

Après des études au lycée de la Réunion, il fit son droit à Paris. Le jeune avocat rentre au pays et met son talent *"au service des déshérités et également, des républicains avancés au cours des luttes politiques ardentes qui se déroulèrent à cette époque"*, (*Le Peuple*, 11 décembre 1931).

En 1914, il s'expatrie à Nossy-Bé. Il y plaida d'abord, puis les exigences de la guerre le nommèrent magistrat intérimaire. Il en profita pour se marier. Il retourna à la Réunion en 1919. Il fut successivement et de façon toujours intérimaire conseiller à la Cour d'Appel (27 septembre 1919), substitut du procureur général (9 février 1920) et juge d'instruction au parquet de St-Denis (5 avril 1922).

Mais ayant dépassé la limite d'âge fixée par la loi, Ariste Loupy ne pourra jamais être titulaire. Aigri par ce qu'il considéra comme *"une injustice"*, il démissionna de ses fonctions de magistrat le 30 novembre 1922 et retourna au barreau. Le 15 janvier 1923, il remplaça comme avocat-conseil de la Colonie M. Alfred Motais qui partait pour la France, ce dernier ayant lui-même succédé à M. Albert Rieul.

Journaliste scientifique occasionnel, il faisait, pour *Le Peuple*, d'intéressantes communications sur les cyclones, les éclipses ou les comètes. Il fut élu membre associé de l'Académie de la Réunion.

Il meurt le 10 décembre 1931, dans sa maison au n° 57 rue Ste-Marie à St-Denis (près du tribunal). Maurice des Rieux, bâtonnier de l'ordre des avocats prononça l'hommage funèbre sur sa tombe. Il souligna l'exemplaire discrétion du défunt :

"L'honnête homme que saisit la mort a droit à l'hommage discret du silence, notre confrère n'a pas exprimé sa volonté sur ce point, mais son désir constant d'effacement m'autorise à croire que j'interpréterai fidèlement sa suprême pensée en ne faisant aucun bruit autour de sa tombe".

LOUPY Ariste

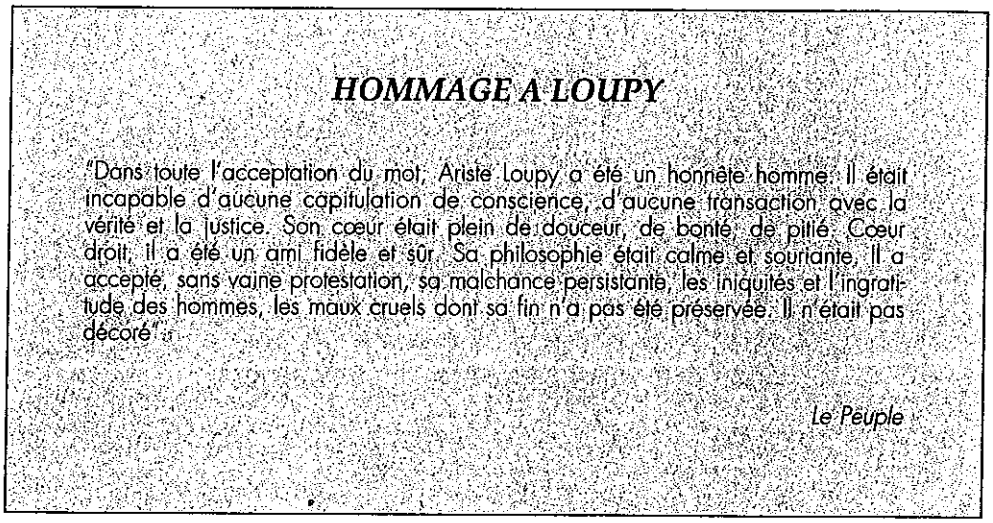

HOMMAGE A LOUPY

"Dans toute l'acceptation du mot, Ariste Loupy a été un honnête homme. Il était incapable d'aucune capitulation de conscience, d'aucune transaction avec la vérité et la justice. Son cœur était plein de douceur, de bonté, de pitié. Cœur droit, il a été un ami fidèle et sûr. Sa philosophie était calme et souriante, il a accepté, sans vaine protestation, sa malchance persistante, les iniquités et l'ingratitude des hommes, les maux cruels dont sa fin n'a pas été préservée. Il n'était pas décoré".

Le Peuple

Source
Le Peuple, vendredi 11 décembre 1931

Illustration : *Le Peuple* (*Archives Départementales de la Réunion*)

67

Simon LUCAS

20 décembre 1903 - 8 décembre 1992

Enseignant
Militant des Droits de l'Homme

Fils de Casimir Lucas, Simon Lucas est né le 20 décembre 1903 à l'Etang-Salé-les-Hauts, au lieu-dit La Plaine. Il est le benjamin d'une fratrie de 8 enfants d'une famille d'agriculteurs.

En 1919, il échappa providentiellement à la grippe espagnole qui faisait rage. En septembre 1921, il entra à l'Ecole Normale comme éleve-maître boursier. En 1924, il commença sa carrière d'enseignant sur un coup de tête : il refusa son affectation à Champ-Borne, qu'il considérait comme arbitraire et vexatoire. Son combat contre l'injustice venait de commencer. Il fut alors nommé directeur d'école stagiaire aux Avirons. En 1927 il se maria au Tampon.

En 1935 il fut nommé à l'Ecole Centrale de St-Denis. C'est l'année du début de ses grand engagements. Il devint secrétaire de la Ligue des Droits de l'Homme, en remplacement d'Henri Théodora. L'année suivante, il fut membre fondateur du Syndicat National des Instituteurs et de la Section Française de l'Internationale Ouvrière (SFIO). *"Pas exactement communiste"*, il voua une grande admiration au Dr Raymond Vergès.

Pendant la guerre il vit dangereusement. Avec son ami le prince Vinh-San, et malgré l'étroite surveillance dont ils furent l'objet, ils tentèrent, le soir, de faire parvenir des messages aux bateaux de passage grâce à un petit émetteur. En application de la loi du 13 août 1940 visant les associations secrètes, le 25 janvier 1942, le gouverneur pétainiste Aubert prend un arrêté le mettant à la retraite d'office. Le *"franc-maçon, ligueur et chrétien tolérant"* ne reniera aucune de ses convictions. Pour faire vivre sa famille, l'ex-instituteur s'improvisa maraîcher au Butor. Pendant 13 mois il travailla la terre et alla vendre ses légumes au marché de St-Denis.

Il retrouva son poste en mars 1943 après l'arrivée du *Léopard* et la débâcle du gouvernement local pétainiste. Il ne voulut exercer aucune vengeance vis-à-vis des adversaires qui l'avaient humilié.

En 1947, après la mort de sa femme, il quitta St-Denis pour le Tampon. Son départ va amener la mort de la Ligue des Droits de l'Homme. Après 49 années et 8 mois d'enseignement, Simon Lucas prit sa retraite en 1971. Il avait 68 ans.

LUCAS Simon

Même à un âge où d'autres vivent sereinement leur retraite, Simon Lucas, élu Président d'Honneur de la Ligue des Droits de l'Homme, assiste aux assemblées générales des 24 août 1991 et 22 août 1992. Il meurt le 8 décembre 1992 à son domicile à la rue Sarda-Garriga au Tampon, à l'âge de 88 ans.

GRATTE-CUL FAINEANTS

"Je me rappelle de mon premier mandat d'instituteur. C'était en 1924. Il était de 325 francs pour un mois. Il est vrai que le riz n'était pas cher : 15 francs la balle de 75 kilos. Mais ça ne fait rien. Le métier ne payait pas à la Réunion, alors la plupart partaient à leur sortie de l'école, à Madagascar ou en France. Chacun rêvait de grands destins (...). Nous étions considérés comme des gratte-culs fainéants".

Simon Lucas, entretien au *Quotidien de la Réunion*

Bibliographie

Un Petit Créole et ses Souvenirs, 1992, Océan Editions

Source

Simon Lucas

Un Petit Créole et ses Souvenirs, 1992, Océan Editions

Illustration : S. Lucas (Jibé)